

TEMPERATURE
FEVRIER
Fêtes religieuses
25 - S. Taise
Beau
26 - Ste-Irène
Nuageux
27 - S. Alexandre
Désagréable
28 - QUINQUA-
GESIME
SS. Romain
et Lucien
Tempêtes
L. O. BELAIR
Distributeur
Plymouth - Chrysler
Fargo



CHENIER 1897-1954

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE SAINT-JÉRÔME ET DU DISTRICT

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même ; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

1897-1954



LABELLE

TEMPERATURE
MARS
Fêtes religieuses
1 - S. Aubin
Humide
2 - S. Simplicie
Désagréable
3 - LES CENDRES
Ste-Cunégonde
Se mettant
au beau
L. O. BELAIR
Distributeur
Plymouth - Chrysler
Fargo

Vol. 58 — No 7 — Saint-Jérôme, 25 février 1954

Directeur : MARC FORTIN

Le numéro : 5 sous

EMISSION DE \$453,500.00 PAR LA CITE DE ST-JEROME

Le CARC ne veut pas l'oublier



Lors de la remise à 40 Volontaires Civils de certificats et d'écussons attestant qu'ils étaient membres du 60ème Détachement du Corps d'Observateurs Terrestres de St-Jérôme, il manquait un membre du groupe, hospitalisé à l'Hôtel-Dieu. Les autorités du C.A.R.C. ont cependant tenu à lui remettre personnellement son certificat. Notre photographe a pris cette photo dans la chambre du malade, M. Roger Picard qui reçoit son certificat des mains du lieutenant de section J.-E.-L. Renaud, Officier de l'Etat-Major du Corps d'Observateurs Terrestres des Q.G. A l'arrière, on remarque le lieutenant d'aviation J.-F. Labbé, Mme Picard et le lieutenant d'aviation W. G. W. Kucharski, commandant du Corps d'Observateurs Terrestres à St-Jérôme.

(Photo "L'Avenir du Nord" par G. Vermette)

Soumission de Dominion Securities Corporation Ltd acceptée. Rendement de \$4,443.

Vingt-trois maisons de courtage ont déposé des soumissions pour l'achat de \$453,500.00 d'obligations émises par la Cité de Saint-Jérôme, lesquelles obligations étaient autorisées par divers règlements ordonnant des travaux de construction de conduites d'aqueduc et d'égoût, travaux de voirie, installation de lumières de trafic et autres améliorations locales. Ces soumissions sont les suivantes :

L. G. Beaubien & Cie Ltée	\$86.80
Dominion Securities Corp. Ltd.	88.53
Bell, Guinlock & Co.	90.46
Morgan, Kempf & Robertson	91.43
Banque Canadienne Nationale	91.44
Mills, Spence & Co.	93.23
Clément, Guimont Inc.	94.70
Gardner & Co.	94.92
Cie de Valeurs en Placements Ltée	95.83
A. E. Ames & Co.	96.38

Le montant de ces soumissions, tel qu'il apparaît ci-haut, ne représente pas nécessairement le rendement réel pour la Cité, puisqu'en certains cas, les soumissions comportent des taux d'intérêt différents pour certaines séries d'obligations, compte tenu de la longueur des échéances, c'est pourquoi, immédiatement après l'ouverture des soumissions, le conseil municipal, conformément à la loi, a autorisé le trésorier de la Cité à communiquer la teneur de ces soumissions à la Commission Municipale de Québec afin qu'elles soient étudiées par les comptables experts et déterminer quelle est la soumission la plus avantageuse.

Il y a certainement du réconfort pour une administration municipale, à constater qu'un si grand nombre de financiers s'intéressent à l'achat des obligations émises par la municipalité. C'est là une preuve indéniable de sa bonne renommée et de la fermeté de sa position financière.

En attendant la réponse de la Commission Municipale, la séance de lundi soir fut ajournée sur la question, au lendemain, mardi soir et sur la recommandation de la Commission, à cette séance de mardi soir, le conseil a accepté la soumission de la maison Dominion Securities Corporation Ltd, au prix de \$88,436, intérêt 3%, donnant un coût de revient de \$4,443. Le taux d'intérêt très bas de 3% que devra payer la Cité sur ces obligations justifie le prix également peu élevé de la vente, à \$88,436, pour \$100,00, mais par contre la Cité y gagnera chaque année sur le montant des intérêts qu'elle devra payer aux détenteurs des obligations.

D'après les calculs de la Commission Municipale, le prix de revient à la Cité de \$4,443, est le plus bas de toutes les soumissions reçues, les autres allant jusqu'à \$4,678,00 quoique l'offre paraît plus avantageuse en certains cas. On note que sur les emprunts récemment contractés par les villes de la province, seule la Cité d'Arvida a obtenu un coût de revient inférieur à celui de Saint-Jérôme.

JOURNALISTE-POETE, ADOLPHE NANTÉL REPOSE EN TERRE JEROMIENNE

Un magnifique témoignage d'es-time a été rendu samedi matin à la mémoire Adolphe Nantel, journaliste et auteur de talent, auteur du prix David, celui que l'on appelait le "poète du Palais de Justice", à Montréal, décédé mercredi matin à l'âge de 67 ans et 10 mois. Il était l'époux de dame Aline Laurence, et le cousin germain de Léopold Nantel, c.r., ancien maire de St-Jérôme, de Me Joseph Beau- lieu, c.r., de Ste-Agathe, et petit cousin de Me Gaston Gibeault, de Ste-Agathe. Il collaborait à l'occasion à "L'Avenir du Nord", le journal de sa ville natale, St-Jérôme dans la terre duquel il dort maintenant son dernier sommeil.

Quoique malade depuis quelques mois, M. Nantel, qui avait la plume très facile et dont les comptes-rendus judiciaires étaient remarquables, avait vaqué à ses occupations quotidiennes jusqu'à lundi matin.

Montréal. — La magistrature, le barreau, la presse et nombre d'autres personnalités se sont joints à la famille, samedi matin, afin de témoigner de leur sympathie de la perte immense que subit le journalisme de la disparition de l'auteur légendaire des chroniques judiciaires qui eurent tant de popularité depuis vingt ans dans les colonnes du Canada, disparu depuis le 26 novembre dernier. A sa mort, M. Adolphe Nantel alimentait de sa plume alerte les journaux des Editions Merlin, Ltée, "Allô Police" et "Chic".



M. ADOLPHE NANTÉL

Après quelques années à la "Presse", M. Nantel avait fait partie de la rédaction du "Canada" pendant vingt ans, jusqu'à la disparition de ce journal.

Avant d'entrer dans le journalisme actif de la métropole, il avait collaboré à plusieurs hebdomadaires de la province et de l'ouest du pays.

Il laisse encore pour pleurer sa perte : sa fille, Mlle Lucienne Nantel (d'après le "Canada"), ses fils, MM. Maurice, jour-

(Suite à la page 7)

Réduction considérable des Taux d'Assurances

Jamais jusqu'à ce jour, la cité de Saint-Jérôme n'a bénéficié d'une réduction aussi marquée des taux d'assurances.

Lors du renouvellement de la police couvrant les responsabilités de la Cité, l'an dernier, la compagnie prévoyait une augmentation du nombre des réclamations par le fait de l'accroissement de la population et exigeait une prime de \$9,381.86 de la Cité. Cette dernière cependant refusa de verser cette prime et offrit à la compagnie la même prime que l'année précédente, soit \$6,979.85, quitte à faire un ajustement à la fin de l'année s'il y avait lieu. Cette proposition fut acceptée par la compagnie.

L'année étant écoulée, voilà que la Compagnie avise la Cité que l'expérience a donné des résultats plus que favorables et que la prime de \$6,979.85 est trop élevée, la prime réellement due n'étant que de \$4,416.86, laissant un surplus de \$2,562.99 que la Compagnie remboursera à la Cité.

C'est un fait unique, surtout si l'on considère que sur un montant de \$9,381.86 réclamé au début par la Compagnie, la Cité en épargne pratiquement la moitié et fait une économie de \$4,965.00.

Considérations sur la vie canadienne

Absurdité administrative

(par Eugène L'HEUREUX)

Je n'ai jamais nié à M. Duplessis le droit d'imposer une taxe, si elle est nécessaire. En matière d'impôt comme en toute autre, la démagogie me pue au nez de plus en plus, qu'elle jaillisse de la bouche d'un premier ministre ou d'un citoyen le moins élevé dans l'échelle sociale.

Le seul point à élucider, concernant l'impôt provincial dont tout le monde parle en ce moment, c'est la possibilité ou l'impossibilité d'éviter à notre Province une surtaxe onéreuse, que les contribuables des autres provinces n'auront pas à payer.

La question est très importante. Car le peuple du Québec n'a pas les moyens de donner des millions aux autres provinces, tout simplement pour défendre une formule d'autonomie qui n'est sûrement pas plus conforme que celle de M. St-Laurent à l'idéal inspirateur des Pères de la Confédération.

Pour démontrer cette affirmation, il suffit de se rappeler trois choses : 1 — durant les premières années de la Confédération, ce sont les subsides fédéraux qui constituaient la très grosse part du revenu des Provinces ; 2 — une fois les subsides fédéraux encaissés, chaque Province les utilise librement, de sorte que la provenance n'importe nullement ; 3 — les accords passés entre Ottawa et toutes les Provinces, excepté Québec, sont un terme de cinq ans seulement, de sorte que chaque Province pourrait aisément mettre fin à la politique des subsides, si après un loyal essai de cinq années, elle jugeait l'expérience contraire à ses intérêts.

Cependant, je crains fort pour ma Province, que les ententes se renouvellent, car les neuf Provinces signataires d'accords paraissent contentes et sauvent beaucoup de temps, d'énergie et d'argent, que notre Province gaspille en stériles querelles juridictionnelles.

(Suite à la page 7)

Succès des Cours de Soins à Domicile organisés par la Croix-Rouge

Mercredi, le 21 octobre 1953 débutait, à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, une série de cours de soins à domicile, organisés par la Société Canadienne de la Croix-Rouge, Section de Saint-Jérôme, sous la présidence de mademoiselle Albertine Maillois, I.L.

Les cours se portaient sur l'hygiène à domicile, soins des malades, cas d'urgence, alimentation des bébés, des adultes, des vieillards, culture physique, respiration artificielle, etc., et ils étaient donnés par madame Hélène Thounin, également infirmière.

Trente élèves s'étaient enregistrés dès le début des cours lesquels se sont terminés le 10 février 1954 par un véritable succès.

A la suite de la dernière causerie, le 10 février 1954, madame Thounin a témoigné une grande satisfaction du travail accompli par ses élèves. La soirée s'est terminée chez madame Omer Langevin où un sucolet goûter fut servi par madame M. Michaud.

Garde Thounin, avantageusement connue à Saint-Jérôme, a su apporter une grande contribution au travail de la Croix-Rouge en accomplissant une magnifique tâche. La Croix-Rouge, section de Saint-Jérôme, lui offre ses sincères félicitations et sa vive gratitude.

La Croix-Rouge félicite également les élèves qui ont suivi ces cours assidûment et qui ont mérité une carte d'attestation qu'elles recevront prochainement.

Ces cours reprendront l'an prochain.

Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement la Révérende Mère Kirouac, Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, qui avait mis une salle à la disposition des élèves, pour la durée de ces cours. Ajoutons que la Croix-Rouge se sert également d'un local à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, pour accessoires de chambre de malades.

Communiqué

DES CHIFFRES

Voici des chiffres pour ceux qui ne croient pas que l'alcoolisme est en recrudescence dans notre province. Ces statistiques valent pour la province de Québec. Mais ce n'est point se tromper que de prétendre que dans notre diocèse, les résultats ne sont pas plus réjouissants. On comprend maintenant que le cri d'alarme lancé par le Cardinal Léger et Mgr Frenette doit être entendu, si l'on veut éviter une catastrophe et une déchéance des plus néfastes pour notre population.

Il s'est donc vendu dans la province de Québec, durant les années 1942, 1947, 1950 et 1952, \$47 millions, \$99 millions, \$108 millions et \$127 millions respectivement. La vente per capita, durant les mêmes années, a été de \$13.83, \$26.62, \$27.29 et \$30.30. C'est fantastique ! Dites-vous, à la lecture de ces statistiques, et vous aurez raison. Ces chiffres sont officiels.

RAFFINERIE DE \$10 MILLIONS

Une société ontarienne, la Eastern Smelting & Refining Company, de Toronto, va s'établir très bientôt dans la province de Québec, à Chicoutimi très précisément. Cette société a acheté du gouvernement provincial un immense terrain qui était autrefois la propriété de la Québec Pulp & Paper et construira sur le site des fours à fusion (smelters) éléments premiers d'une raffinerie qui devrait être l'une des plus considérables au pays. La société est à réunir les capitaux qui se- ront de l'ordre de \$10 millions. Les ingénieurs du projet doivent être nommés sous peu et ils auront à dresser les plans d'une usine d'une conception toute nouvelle.

ELLES ONT AU MOINS UNE AFFINITE

Le maire Charlotte Whitton, d'Ottawa n'a pas pris l'état des rues enneigées dans la ville reine la semaine dernière. Elle dit qu'elle ne serait plus à son poste en

(Suite à la page 7)



UNE ATTITUDE HYPOCRITE

Les conservateurs, à Ottawa, ont discuté pendant deux semaines la Loi de l'Habitation Nationale proposée par l'honorable M. Winters ; pas moins de 54 discours ont été prononcés sur cette question.

Après avoir fait une telle opposition, tous les conservateurs se sont unis aux libéraux pour adopter la loi par un vote de 186 "oui" par un "non".

Ce débat prolongé était donc parfaitement inutile.

LES TAUDIS DANS QUEBEC

Cinquante-cinq associations religieuses et sociales ont constaté avec une grande satisfaction l'adoption de la Loi Nationale de l'Habitation et ont demandé au gouvernement de Québec d'accepter l'assistance que le gouvernement fédéral met à la disposition des provinces.

Un grand nombre de municipalités dans les provinces voisines ont déjà bénéficié de ces avantages, et notamment dans la ville de Toronto des milliers de maisons dont plusieurs comportent jusqu'à sept pièces, ont été construites.

Ni les susdites associations religieuses et sociales, ni les premiers ministres et les ministres des autres provinces n'ont vu, dans cette offre, le moindre accroissement de l'autonomie.

Seul Maurice Duplessis, pour des fins électorales, persiste dans son entêtement et son refus. Après tout, que lui importe à lui, célibataire, que les familles nombreuses logent dans des taudis !

ADMINISTRATION PROVINCIALE POURRIE

M. Georges Marler, critique financier de l'opposition libérale, a fait une claire et vigoureuse analyse du budget du gouvernement provincial.

Il est à souligner qu'en neuf ans d'administration, l'Union Nationale a percé, en taxes et revenus de toutes sortes, près de 200 millions de dollars de plus que toutes les autres administrations précédentes depuis la Confédération.

Il a, de plus, démontré que durant ces neuf années d'administration, l'Union Nationale a accumulé

(suite à la page 7)

Fernande Chiochio à St-Jérôme le 11 mars

La Bibliothèque Municipale de St-Jérôme présente sa troisième causerie-concert à l'Hôtel Lapointe, le jeudi 11 mars prochain, alors que les invités seront Mlle Fernande Chiochio, mezzo-soprano bien connue par la radio, et M. Michel Perreault, compositeur à Radio-Canada, qui nous parlera de la musique canadienne.

Mlle Chiochio est une bachelière de l'école de musique de Lachine ; elle a été la vedette du programme "Le Théâtre Lyrique Molson", de l'Opéra Guild, du Festival de Montréal et de Musica antica & nuova. Concertiste réputée, elle est boursière du club Social de Montréal.

Elle créera 3 pièces de Michel Perreault sur des poèmes de St-Denis-Garneau, 2 pièces de Jean-Paul Jeannotte, sur des poèmes de Rina Lasnier et une pièce de Lionel Daunais. La deuxième partie de son programme comprendra des Folklores harmonisés par des compositeurs canadiens. Les pièces de Jean-Paul Jeannotte seront accompagnées par le compositeur lui-même.

Michel Perreault a gagné le trophée Radio-Monde pour la qualité de ses oeuvres dans la musique de fond pour les programmes "Le Théâtre de Radio-College". M. Perreault a aussi fait la musique pour trois films sur l'artisanat préparés par le service cinématographique de la province de Québec. Il est aussi directeur musical de l'Opéra Minute et a dirigé la représentation de l'opéra de Menotti le Consul, à Cornwall, en mai dernier. Il est l'époux de Gisèle de Blois, violoniste émérite et papa d'Hélène, jolie frimousse de 5 ans.

L'heure sera avancée

Comme par les années passées, le conseil municipal a décidé que l'heure sera encore avancée cette année et ce à compter du 25 avril, jusqu'au 26 septembre. Ce sont là deux des neuf années d'administration, l'Union Nationale a accumulé

(suite à la page 7)

JEROMIENS A L'HONNEUR



Photographie prise lors de la remise des certificats et des écussons du Corps d'Observation Terrestre au local du R.C.A.F. à Saint-Jérôme mardi le 9 février dernier. Dans le groupe, on remarque : M. W. H. Sanderson, administrateur civil, Lt-Col. Paul Brosseau, assistant-administrateur civil, M. Marcel Calvé, Mlle Solange Beauchamp, MM. Guy Moquin, Jean-Paul Fournier, Cyrille Gascon, Jean Monette, Marcel Cyr, Jack Berty, Mlle Madeleine Michaud, MM. Guy Boivin, Richard Raymond, Geo. Harwood, Marcel Robert, Mme A. Monette, MM. Earl Carney, Luc Presseau, Albert Monette, Roméo Rolland, J.-Emile Francoeur, François Brien, Maurice Lamoureux, Guy Chaloux, Jean-Claude Leduc, Fernand Gingras, Mlle Denyse Allain, M. Gaston Meloche, Mlle Marilyn Bussière, Mme Jeannine Picard, M. Henri Simard, Mlle Jacqueline Ricard, Claire Limoges, Pierrette Langlois, Denyse Langlois, Louise Morin et M. Florian Cloutier.

(Photo "L'Avenir du Nord" par G. Vermette)



L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ À SAINT-JÉRÔME, Cte Terrebonne

Fondé en 1897

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.
L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Ltée" et imprimé aux ateliers de l'imprimerie St-Jérôme Inc., 303, ave Parent, Saint-Jérôme, Qué.

Président : Me J.-Marc Vermette, n.p., directeur politique.
Vice-président : Arthur Gohier, Saint-Jérôme.
Trésorier : Roland Bock, industriel, Montréal.
Secrétaire : Me Gérard Vermette, notaire, St-Janvier.

Directeur : Marc Fortin, St-Jérôme.
Publiciste : J.-Geo. Dunnigan, St-Jérôme.
Comptable : Gérald Cyr.
Chroniqueurs sportifs : J.-Marc Lebeau
Gaston Laporte

plus ou moins élevé selon le gré, le caprice, le besoin ou les intérêts d'individus ou de groupes d'individus dont elle ignore même les noms.

Ceci dit pour qu'on comprenne, dans certains milieux, que nous ne sommes pas des dupes ni des autruches.

Pourquoi nous plaindre ? Dans tous les autres pays du monde, c'est pire encore, à ce qu'on répète. Tant pis alors. Le mal des autres n'efface pas le mien. Et si cet état de chose est devenu international, comme il semble bien, c'est à nous demander où nous allons.

Nos gouvernements ont-ils reçu ou se croient-ils mission de nous enrôler dans un "bourgeoisisme" sans puissance ni valeur ? Car, enfin, malgré des milliards pour Ottawa et des millions pour Québec, il n'y en a jamais assez.

De toute évidence, si ces messieurs menaient seulement la moitié de ce que nous-mêmes devons ménager avec le peu qu'ils nous laissent, au lieu d'accumuler des déficits sur des augmentations de taxes, ils enlèveraient des surplus et nous soulageraient de quelques piastres d'impôt par-dessus le marché.

On ne me fera jamais croire que dans chacun des ministères, fédéral et provincial, on ne peut pas couper la dépense d'au moins dix pour cent. Et ce petit dix pour cent nous vaudrait à nous, la disparition de tout impôt sur le revenu, provincial et fédéral.

Ideaux et principe à part, l'autonomie coûte cher, la démocratie coûte cher, les gouvernements coûtent cher. Les députés, les ministres, les premiers ministres, coûtent cher.

Tout cela vaut-il ce qu'il coûte ?

Où alors, est-ce la civilisation qui coûte cher ?

Peut-être bien !

Montréal, ce 22 février 1954.

Devant un "arrêt de mort"

Dans le mémoire qu'elle a présenté la semaine dernière au gouvernement provincial, l'Union catholique des cultivateurs a demandé une meilleure observance de la loi des liqueurs. Devant les abus actuels, il est assez normal que l'on demande au gouvernement pourquoi il ne fait pas respecter la loi, alors qu'il réussit à faire observer un régime encore plus sévère pour les fêtes de Noël, de la Circoncision et de l'Épiphanie. Mais quand le premier ministre répond qu'on ne peut pas exiger tous les jours le régime particulier à ces trois fêtes, il escamote la question et répond par une piroquette.

Personne n'a jamais demandé que les débits de boisson ferment leurs portes tous les soirs à neuf heures, comme la veille de Noël, ou à dix heures comme la veille du Jour de l'An, ou même à onze heures comme la veille des Rois. La loi est du reste beaucoup plus large, car elle n'impose la fermeture qu'à 2 heures du matin, pour les établissements licenciés autres que les tavernes et les épiceries, lesquelles doivent fermer à 11 heures. C'est cette loi peu austère qu'on demande au procureur général de faire observer.

Or, à part les trois jours de fête cités plus haut, cette loi est violée ouvertement, à Montréal et par toute la province, durant les 362 autres jours de l'année. Le Service de tempérance du diocèse de Montréal a multiplié les plaintes auprès du procureur général ; tantôt il a reçu des promesses d'intervention qui n'ont rien changé aux abus, mais le plus souvent il n'a obtenu aucune réponse. Cela n'a pas empêché M. Duplessis de dire à l'U.C.C. qu'il y a eu "des améliorations énormes" et qu'il veut coopérer.

Le premier ministre a dit aussi que la province de Québec n'est pas celle où l'alcoolisme fait le plus de ravages, même s'il y en a encore trop. En effet, selon une enquête de l'Alcoholism Research Foundation de l'Ontario, c'est la Colombie canadienne qui compte proportionnellement le plus grand nombre d'alcooliques. Mais Québec vient au second rang. Et du train où vont les choses nous serons vite au premier. Sans compter que les turpitudes d'autrui n'attendent pas les nôtres.

Le mois dernier, devant le club Richelieu-Montréal, Son Eminence le cardinal Léger disait : "Si notre peuple ne contracte pas d'ici dix ans des habitudes de tempérance et d'économie, il aura cessé d'exister (...). Un peuple qui dépense près d'un demi-milliard de dollars par an en boissons alcooliques et qui est trop pauvre pour se débarrasser à jamais de ses taudis, pour corriger son système scolaire et pour améliorer les conditions de vie de certaines classes sociales est un peuple qui a signé son arrêt de mort".

Dans cette course à l'abîme, Montréal tient un rôle particulièrement néfaste. La métropole compte 2,143 débits de boisson, dont 190 grilles et clubs de nuit qui fréquentent chaque fin de semaine de 100,000 à 120,000 personnes. Bon nombre de ces établissements restent ouverts jusqu'à 4 heures du matin et même plus tard. La loi est violée non seulement quant aux heures de fermeture, mais aussi pour ce qui est de l'article qui interdit la vente d'alcool à des mineurs. On estime qu'une forte partie des 100,000 clients et plus qui fréquentent chaque samedi soir les grilles et clubs de nuit montréalais sont des jeunes.

Pour compléter le tableau il faut savoir que des spectacles licencieux et des danses lascives viennent aggraver encore les méfaits de l'alcool. Les répercussions sociales sont de même assez sérieuses puisque des milliers de jeunes laissent la chaque samedi les deux tiers de leur salaire. Et ces beuveries qui se prolongent dans la nuit du samedi au dimanche ajoutent à tout cela la profanation du jour du Seigneur.

C'est dans ce contexte qu'il faut lire la réponse de M. Duplessis aux demandes de l'U.C.C. qui réclamait aussi une diminution du nombre des débits de boisson. Le premier ministre a dit : Trop de sévérité amènerait une recrudescence des débits clandestins avec tout ce que cela comporte de dangers pour la santé morale et physique de la population.

C'est le rôle de la police de percevoir à jour la clandestinité que recherchent les violateurs de la loi. Mais le procureur général de notre province a un autre moyen. Pour empêcher la violation clandestine de la loi des liqueurs, il autorise la violation officielle. Il paraît plausible que l'opération est aussi liée au ravitaillement de la caisse électorale, bien que cet aspect demeure plutôt clandestin.

Une loi trop rigide comporterait sans doute des dangers, comme l'exemple de la prohibition aux États-Unis l'a prouvé. Mais nous n'en sommes pas là, car la Commission des Liqueurs rapporte pour 1950-51 des ventes au total de 2,172,256 gallons de spiritueux et 1,170,936 gallons de vin, à quoi il faut ajouter les 53 millions de gallons de bière consommée dans la province la même année, et les chiffres ont encore augmenté depuis.

Nous avons une loi qui n'a rien de trop sévère ; le moins qu'on puisse demander c'est que le procureur général la fasse observer. Les abus qu'on dénonce un peu partout sont déjà un scandale grave, le premier ministre laisse entendre que ce serait "trop de sévérité" d'y mettre fin. Même enveloppée de sophisme, c'est une leçon de mépris de la loi qui part de haut. M. Duplessis a dit qu'il aimerait pouvoir envoyer la Commission des liqueurs chez le diable. Il pourrait au moins freiner des excès que sa tolérance favorise et qui menacent d'être pour notre peuple un "arrêt de mort".

LE DEVOIR, février 1954.

PAUL SAURIOL.

Soirée scout à Saint-Lucien

28 février

Pour clore la semaine scout, le groupement scout de Saint-Jérôme offrira à la population une soirée.

Il est assez inédit que les scouts montent sur la scène et fassent valoir leurs talents. Mais la chose n'étant pas impossible, nos jeunes se sont mis dans la tête qu'ils étaient capables d'intéresser leurs parents et leurs amis.

En conséquence, dimanche soir, à 8.30 hres, à la salle Saint-Lucien, les scouts de Saint-Jérôme offriront à tous les amis du mouvement, une soirée durant laquelle seront jouées différentes pièces de Léon Chancerel.

L'entrée étant absolument gratuite, il n'y a donc pas de raison de s'abstenir de venir applaudir les talents de nos jeunes.

Les chefs vous attendent, les scouts vous invitent.

PAROISSE ST-LUCIEN de St-Jérôme LA FABRIQUE

RECETTES

a) ordinaires :

Bancs	\$ 6,062.60
Collectes	5,619.87
Support	1,256.50
Quêtes commandées	1,499.53
Baptêmes	6.00
Mariages	153.00
Grand messes	717.75
Services	151.75
Luminaire	1,560.00
Ristourne (surprime)	571.69
Divers	12.00
Total des Recettes ordinaires	\$17,610.00

b) extraordinaires :

Part du Bon Dieu	\$ 647.85
Organisations (Loisirs)	2,000.00
Don (Cie Rolland)	500.00
Autres dons	814.62
Emprunt	49,500.00
Total des Recettes extraordinaires	\$3,462.47

TOTAL DE TOUTES LES RECETTES **\$21,072.47**

En caisse le 1er janvier 1953 **\$3,049.11**

GRAND TOTAL des Recettes **\$24,121.58**

DEPENSES

a) ordinaires :

Culte : vin, hosties, luminaire	\$ 1,108.97
Entretien des linges	50.00
Curé et assistants	3,319.00
Employés	1,041.40
Chauffage, éclairage, tél.	2,379.32
Assurances et taxes	2,958.48
Divers	761.33
Quêtes commandées	1,499.53
Taxe diocésaine	805.56
Total des Dépenses ordinaires	\$13,923.58

b) extraordinaires :

Don à la Répartition	\$ 2,000.00
Montant voté aux Syndics	16,000.00
Acquisitions : ameublement, ornements, nécessaire pour le culte, etc.	42,064.62
Total des Dépenses extraordinaires	\$60,064.62

TOTAL DE TOUTES LES DEPENSES **\$73,988.20**

Résumé :

Toutes les Recettes **\$24,122.47**

Toutes les Dépenses **\$73,988.20**

En CAISSE le 31 décembre 1953 **\$134.08**

OVILA GASCON, marguillier comptable. PAUL LABELLE, pcuré de Saint-Lucien

LA REPARTITION

(du 1er octobre 1952 au 31 décembre 1953)

Montants perçus :		
en 1952	\$ 8,601.22	
en 1953	10,632.91	\$19,234.13

Intérêts	
sur arrérages	71.68
Banque	4.44
Fiducie	1,293.92
Dons	
Fabrique de St-Jérôme	5,000.00
Fabrique de St-Lucien	2,000.00
Total des Recettes	\$27,604.17

DEBOURSEMENTS

Remise sur emprunt	\$ 3,000.00
Intérêts sur emprunt	16,300.00
Charges de banque	2.20
Papeterie	30.86
Rapport de mutations	5.70
Fidélité	125.00
Timbres	24.53
Frais de perception	
en 1952	\$258.04
en 1953	321.35
Total des Déboursés	\$20,967.68

Résumé :

Toutes les Recettes **\$27,604.17**

Toutes les Dépenses **\$20,967.68**

En CAISSE au 31 déc. 1953 **7,536.49**

Emprunt garanti par la Répartition

au 30 sept. 1952 **\$340,000.00**

Remise sur emprunt en 1953 **3,000.00**

DETTE de la REPARTITION **\$337,000.00**

L.P. LALONDE, Percepteur de la Répartition

DETTE actuelle de la paroisse :

La Fabrique	\$ 49,500.00
La Répartition	337,000.00
Total	\$386,500.00



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La fi appante nouvelle Buick Special 1954 dont le prix est à proximité surprenante du "domaine des bas prix".

Un aperçu tranche la question -

BUICK est l'achat de l'année

Nous avons compris tout de suite que c'étaient d'excellentes automobiles.

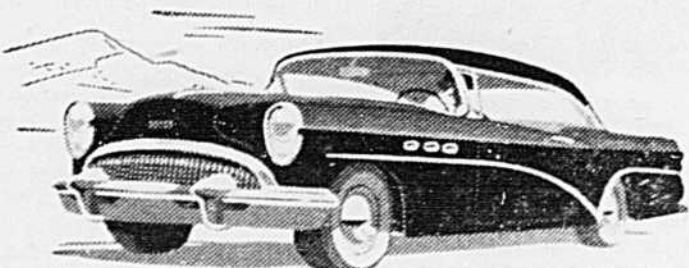
Mais il arrive que nous avons, dans les nouvelles Buick 1954, un bien plus grand succès que nous avions pensé.

Les gens viennent en bons nombres dans notre salle de montre, examinent ces nouvelles beautés et nous disent—avec des commandes signées—que Buick est de beaucoup la plus belle valeur.

Il y a longtemps qu'une voiture nouvelle ait créé une telle sensation—et vous devriez vraiment la voir.

Un aperçu du nouveau style sensationnel de ces Buick ravissantes suffit pour faire comprendre que ce sont les plus "nouvelles" automobiles depuis des années.

Un aperçu des intérieurs modernes—et du splendide nouveau pare-brise à piliers renversés—confirme la conviction.



L'AUTO LA PLUS PUISSANTE pour le prix, au Canada, est la nouvelle CENTURY de 200 CV—un exemple des remarquables valeurs de Buick pour 1954.

Un aperçu de l'histoire de puissance du nouveau V8, de l'histoire de la nouvelle suspension, de la nouvelle facilité de manoeuvre—et la vente est presque conclue.

Et, quand vous apercevez les prix—vous comprenez que vous êtes en présence des plus grandes valeurs d'autos offertes sur le marché canadien en 1954—voilà, Buick est l'achat de l'année.

Venez vous en rendre compte—bientôt, espérons-nous.

QUAND DE MEILLEURES AUTOMOBILES SERONT CONSTRUITES, BUICK LES CONSTRUIRA.

LORRAIN AUTO LTEE

813, rue St-Georges

SAINT-JEROME

Tél. 3551

GRAND CONCOURS

Commençant le 4 mars 1954

L'AVENIR DU NORD

Les prix seront tirés au THEATRE DU NORD le mardi soir

NOUS INVITONS TOUS NOS MARCHANDS A Y PARTICIPER

"CONNAISSEZ... VOS MARCHANDS"

MAGNIFIQUES PRIX VALEUR DE \$500.00

Quelque chose de beau — Quelque chose que vous désirez Assurez-vous d'avoir votre copie du journal

1^{er} PRIX
Une magnifique machine à coudre "NECCHI"

LA COMPAGNIE DE
TÉLÉPHONE BELL DU CANADA





Location et Vente
"Remington Rand"
— Réparation —

BIJOUTERIE BENOIT ENRG.
285, rue St-Georges Tél. : 3459

Jeudi, 25 février 1954



L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié à Saint-Jérôme

Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.



CHENIER
Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local.



LABELLE

Pour vos réparations
TELEVISIONS — RADIOS

Voyez
DION ELECTRIC ENRG.
EXPERT licencié à votre disposition
Tél. 3952
439a, rue Labelle St-Jérôme, P.Q.

Page 3

D'UN JEUDI à l'autre...

LES PRETS A L'HABITATION

Le gouverneur de la Banque du Canada a dit que les banques à charte n'éprouveront aucune difficulté à fournir au moins \$100 millions par année pour fins d'hypothèques. Le retrait graduel de la Société centrale d'hypothèques et de logement est prévu dans la nouvelle loi d'habitation projetée par le gouvernement, qui permet aux banques de se lancer dans les prêts hypothécaires. La Société a contribué environ \$60 millions par année en prêts conjoints et \$50 millions par prêts directs sur hypothèques, ce qui a aidé le Canada à construire 100,000 maisons annuellement.

D'après les dispositions de la nouvelle loi, un aspirant propriétaire désireux de se porter acquéreur d'une habitation de \$10,000 devra avoir un traitement de \$3,650 avant de pouvoir obtenir un prêt maximum.

Naturellement, on tient compte de tout : l'amortissement de la dette en 25 ans; des taxes annuelles de près de \$200; les frais d'assurance et on calcule que le salaire du propriétaire doit être de l'ordre de 23% de la dette globale. Ce qui revient à dire qu'un individu voulant acheter une maison de \$10,000 (plus le coût d'assurance protégeant l'hypothèque) et qui ne dispose que de \$1,400 comme paiement initial devra gagner \$3,650 par année pour obtenir un prêt maximum de \$8,772.00. En d'autres mots, selon votre capital disponible la garantie de salaire sera moins élevée d'autant. Vous avez \$2,000; il vous faut emprunter \$8,160; vous les aurez si vous gagnez \$3,475. Si vous versez \$3,000 au départ et que votre emprunt est de \$7,140 un salaire annuel de \$3,150 sera une garantie suffisante.

SEMAINE DE LA FRATERNITE

La Semaine de la Fraternité qui a eu lieu du 21 au 28 février, est organisée chaque année afin d'encourager toutes les organisations à orienter en permanence leurs activités vers l'amélioration des relations humaines. Le monde dans lequel nous vivons ne sera fraternel que dans la mesure où nous le ferons tel. Cette tâche appelle la collaboration des individus aussi bien que des groupes et le Conseil Canadien de Chrétiens et Juifs veut apporter sa contribution en stimulant les bonnes volontés et coordonnant les efforts. Il a la consolation de voir chaque année la célébration de la Semaine de la Fraternité se répandre de plus en plus chez nous, en particulier dans les organisations de jeunesse. Espérons que cette pratique se généralisera et que le Canada donnera au monde entier l'exemple du véritable esprit de fraternité.

Le T. H. Louis St-Laurent déclarait avant son départ, en acceptant d'être le président honoraire de cette Semaine : "Notre pays, jeune et vigoureux, se compose de peuples dont les langues, les religions, les héritages ethniques et les opinions sont variés; sa force et sa prospérité dépendent de la facilité avec laquelle les Canadiens savent travailler de concert plutôt qu'en tant que membres de groupes différents. C'est par la coopération entre individus et par la compréhension des points de vue de chacun, tant sur le plan national qu'international, que nous saurons le mieux servir la cause de la paix, de la liberté et de la prospérité, non seulement au Canada, mais à travers le monde".

Ordonné par Mgr E. Frenette



S. Exc. Mgr EMILIE FRETTE, évêque de St-Jérôme, photographié, dimanche, en compagnie de M. l'abbé ROLAND DAGENAIS, de Ste-Rose de Laval, à qui il venait de conférer l'onction sacerdotale. L'abbé Dagenais est le fils de M. Lucien Dagenais, maire de Ste-Rose Ouest, et de Mme Dagenais. Le nouveau prêtre sera professeur au séminaire de Ste-Thérèse.

(Photo Marcel Simard, Ste-Rose)

Pour bâtir la Cité Ouvrière.

Conseil fédéral :

Jeudi, le 25 février, aura lieu la réunion mensuelle des dirigeants des sections du diocèse, nous accueillons pour la 1ère fois Mlle Pauline Brunelle de St-Julien, nouvelle propagandiste de la section.

Ste-Adèle :

A l'occasion du départ de la section, de Mlle Gisèle Bourdeau qui doit se marier, les jocosités de cette section avaient organisé lundi dernier une soirée spéciale de reconnaissance à celle qui s'est dévouée sans compter pour aider les jeunes de sa paroisse, quelque 30 - 35 jeunes ont assisté à cette soirée dont quelques anciennes : mesdames R. Campeau, L. Campeau, G. Desjardins, A. Pagé et plusieurs autres.

Merci Gisèle, sois heureuse avec celui que la Providence t'a choisi.

"Voyez et goûtez"

Grandsec : Notre-Seigneur est bien doux, bien bon. Mais des fois, je trouve qu'il varloppes ses amis un peu fort.

L'abbé : Par exemple ?

G. : Quand il dit aux disciples d'Emmaüs : "Imbeciles, ça vous prend bien du temps à comprendre"

L. : Sous ces rudes paroles, il faut entendre une douce invitation, celle que je citais la semaine dernière : "Voyez et goûtez comme le Seigneur est bon".

G. : Ah oui, notre problème de la semaine dernière. Il n'y a pas eu de changement. Je trouve ça toujours aussi ennuyant de prier. Je prie par devoir, parce que j'ai la foi.

L. : Mon cher, il n'est pas normal que tu trouves TOUJOURS ça ennuyant. De temps en temps, ça s'explique, mais pas toujours.

G. : Serait-ce de ma faute ?

L. : Disons que c'est par ignorance ! Tu aimerais la prière le jour où toute ta vie sera une prière. Alors tu commenceras à croire PRATIQUEMENT que Dieu est en toi. Tu lui parleras tout le long du jour comme à un ami.

G. : Passer ma journée à dire des chapelets. Je ne suis pas une vieille de l'hospice !

Concours de catéchisme diocésain

Es-tu un homme ou un oiseau ?

(MESSAGE A NOS CHERS ENFANTS)

Ce titre était la question d'un bon curé, revenant à l'école avec le résultat d'un petit examen de catéchisme qu'il y avait organisé. "Sur vingt-six élèves dans cette classe, dit-il, je compte quatre hommes et vingt-deux oiseaux". Et comme les élèves se demandaient lesquels parmi eux étaient les quatre hommes et lesquels les vingt-deux oiseaux et semblaient ne pas bien comprendre ce que le curé voulait dire, il leur expliqua sa pensée dans les termes suivants :

"Mes chers enfants, dans le petit examen que je vous ai fait subir sur le catéchisme, je vous ai posé six questions : trois, pour voir si vous étiez des oiseaux, les trois autres, pour voir si vous étiez des hommes. Les trois premières questions étaient posées exactement comme dans votre petit livre de catéchisme ; et vous y avez tous donné la réponse exacte, sans oublier un seul mot... Vous connaissez cet oiseau qui s'appelle le perroquet ? Il n'aurait fait ni mieux ni moins bien que vous.

"Cependant, comme je voulais voir si vous étiez comme des hommes, j'ai posé trois autres questions "pas" comme dans votre petit livre de catéchisme. Seulement quatre parmi vous ont pu y répondre de façon satisfaisante. Cela me prouve que les vingt-deux autres n'ont pas compris ce qu'ils étudiaient et qu'ils entassaient dans leur mémoire des phrases dont ils ne saisissaient pas le sens, tout comme font les perroquets.

"Vous voyez, mes chers enfants, que votre travail est inutile dans ces conditions. Mettez donc toute



M. J.-D. Raoul Benoit vient d'être nommé officiellement représentant de la maison Durocher, Rodrigue & Cie Ltée. L'heureux titulaire fit ses études classiques au Collège de Gravelbourg, Sask., obtint son D.S.E. à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal et sera licencié sous peu en pédagogie, psychologie et orientation de l'Institut Saint-Georges (Université de Montréal). M. Benoit fut directeur de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Jérôme 1952-53, est membre du bureau des directeurs de la société Saint-Jean-Baptiste et Chevalier de Colomb, de degré, conseil 1892, à Saint-Jérôme. A l'emploi des écoles d'Arts et Métiers, il se dévoue depuis onze ans à la formation technique et professionnelle des jeunes de notre région à notre école de Saint-Jérôme.

La maison Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, que M. Benoit représentera dorénavant, est une institution canadienne-française dont la spécialité consiste en valeurs de placement, notamment en valeurs d'institutions religieuses, de fabriques et de syndics et en valeurs de commissions scolaires et de municipalités. Les valeurs de bourse ne lui sont toutefois pas étrangères : ainsi exécute-t-elle tout ordre d'achat ou de vente d'actions cotées sur les différentes bourses.

La maison Durocher, Rodrigue & Cie Ltée vient d'acheter les obligations de la Commission Scolaire de Saint-Antoine des Laurentides au montant de \$332,000.00. Pas mauvais début pour son entrée dans notre région ! Son but ? Servir nos gens par des placements sûrs et rémunérateurs.

Cette maison mérite notre confiance de même que son représentant, M. Raoul Benoit. Succès et bonne Chance !

Chez nos Chevaliers de Colomb

Tous les membres sont priés de faire la communion générale mensuelle dimanche le 7 mars prochain, chacun dans leurs églises paroissiales, et après vers 10 h. Ralliement aux Salles du Conseil pour le déjeuner-causerie. Le conférencier d'honneur sera M. Maurice Girard, de la Regent Knitting Mills, aussi Président du Service Social.

Le Président Général des Activités Sociales M. J.-E. Charette ainsi que ses assistants, MM. Chs. E. Simard, Gérard Paquette, Marcel Thibault, Germain Lepage, Marcel Richard et Roger Boivin invitent les membres qui désirent s'adjoindre à eux, de bien vouloir donner leurs noms, tous les mercredi soir, ils sont présents pour discuter toutes suggestions qui ont pour but d'organiser les activités futures de notre Fraternité.

Nous avons déjà des applications pour la prochaine initiation, les membres sont invités à donner le nom de leurs candidats le plus tôt possible au bureau du Secrétaire Financier, dans le nouveau local, aussi invitation aux membres pour le déménagement et l'amélioration des nouveaux locaux.

Communiqué
A. Foisy, G.C.

Décès

Mardi le 23 février à 8 h. 30 a eu lieu le service de M. Emile Plouffe, veuf de Cécile Plouffe, décédé le 21 à l'âge de 50 ans.

Mercredi le 24 février a eu lieu l'inhumation de Marie-Anne Thomas, épouse de Hermidas Dupras, décédée à l'Hôtel-Dieu le 21 à l'âge de 64 ans, 7 mois.

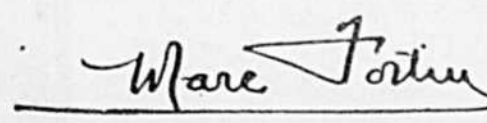
Vendredi le 26 février aura lieu le service à 10 h. 00 en l'église St-Lucien de M. Wilfride Maisonneuve, époux de Rose-Alba Traversy, décédé le 22 à l'âge de 70 ans. Inhumation au cimetière de St-Jérôme.

LA FETE DU PAPE

Mardi prochain est la fête du Souverain Pontife. Suivant la règle établie par l'épiscopat canadien, la fête du Pape se célèbre le premier dimanche après le 2 mars, date de l'élection de Pie XII au souverain Pontificat. Ce sera donc, cette année, le 7 mars, premier dimanche du carême.

Représentant de Jésus-Christ sur terre, placé à la tête de son Eglise, le Pape est pour tous les catholiques un père et un chef. C'est tous les jours par conséquent qu'ils doivent avoir les yeux tournés vers lui, qu'ils doivent se nourrir de son enseignement, et prier à ses intentions. Ainsi agissent les enfants bien aimés envers leur père. Mais le jour de sa fête ils l'ont devancé. Ils lui témoignent de façon spéciale leur respect, leur reconnaissance, leur attachement.

Telle doit être notre conduite envers le Souverain Pontife, le 7 mars prochain, nous penserons donc à lui tout spécialement. Nous entendrons la messe, nous communierons, nous prierons, à ses intentions, aux intentions particulières de l'Année mariale. Durant toute la journée, nous lirons une encyclique ou un discours du Pape, qui nous rapprocheront du Chef de l'Eglise, qui nous uniraient intimement à sa pensée, qui nous feront mieux connaître ses directives. La dévotion au Pape est une des caractéristiques du Canada français. Ne la laissons pas s'affaiblir. Elle nous vaudra des grâces.



PAUL BROSEAU, A.P.A.

Auditeur Public Accrédité
Commissaire de la Cour Supérieure

SYNDIC AUTORISE LIQUIDATEUR COMPTABLE PUBLIC

270, Labelle - Tél. 3833 - St-Jérôme

Rapports d'Impôts sur le revenu — Service de comptabilité — Administration générale

\$15.00 COMPTANT

VOUS permettez de vous procurer une

TELEVISION - 1954

CHEZ
GERMAIN JOHNSON Inc.

JEROMIADES

Le mois de mars est capricieux pour ne pas dire plus : aujourd'hui, il fait soleil; hier, il a plu; il neigera demain ou après-demain. Il faut donc être prudent et ne pas enlever trop tôt couvre-chaussures et pardessus d'hiver afin d'éviter le fameux rhume du printemps. Il n'est pas nécessaire pour ceux qui ont déjà le rhume de le passer à d'autres : c'est une politesse à laquelle personne ne tient !

Trop souvent, les enfants ne sont pas habitués à observer les règlements de la circulation. Souvent leurs aînés donnent le mauvais exemple en traversant une rue sous les feux rouges. Quand un enfant voit ses parents faire peu de cas des signaux de la circulation, il agira de la même façon lorsqu'il sera seul — et il n'a le sens ni de la vitesse ni de la distance. Tout enfant tué dans un accident de circulation signifie, pour la ville ou la province, voir même le pays, la perte d'un citoyen qui aurait pu devenir une figure éminente de l'histoire du pays. Ces accidents ne sont pas toujours la faute de l'automobiliste...

Bientôt mars ! la couche de neige qui recouvre les pistes de ski s'amincit. Aussi les roches et les tronçons de bois peuvent se trouver très près de la surface. Il n'est jamais intéressant de se briser les os. C'est particulièrement malcommode quand il fait froid et que l'accident se produit dans un lieu isolé. Les skieurs, il va sans dire, seront prudents en tout temps, mais surtout quand le temps est peu propice. Chaque semaine, on compte pas moins d'une cinquantaine d'accidents de ski dans les Laurentides.

Deux importantes industries qui devaient s'installer à Shawinigan Falls, ont décidé, en dernière heure, de s'installer, une à Joliette, l'autre à Ste-Thérèse. Le maire Roy de Shawinigan a expliqué que l'une des raisons était le manque de terrains. Cette ville songe-t-elle aussi à annexer une partie de la paroisse.

La population a accepté stoïquement, de manière générale, les inconvénients qu'elle de vait à sa dernière tempête de neige, d'une violence que l'on n'avait pas vue depuis longtemps. Le département de la Voirie s'en est bien tiré et il a certes fait la leçon à celui de Montréal où la circulation a été paralysée complètement ce qui a donné lieu à un véritable désordre et à une confusion que l'on n'avait jamais vus. — A Rigaud, 23 camions-remorques ont été immobilisés dans la tempête pendant deux jours complets.

La fonte de neige est commencée; les automobilistes auront de multiples occasions de se montrer courtois envers les piétons et les autres automobilistes, chaque fois, par exemple, qu'il leur faudra passer une flaque d'eau. Certains automobilistes, pas les plus intelligents ni les plus drôles ! prennent plaisir à faire jaillir l'eau sur les trottoirs, en passant rapidement dans les flaques d'eau. D'autres aiment aussi asperger les autres automobilistes en les dépassant ou les rencontrant rapidement dans les mares d'eau. Est-ce que ces personnes savent que la personne ainsi aspergée d'eau sale peut prendre son numéro de permis et lui envoyer un compte pour les frais de nettoyage ? Pour avoir manqué d'éducation, des automobilistes ont déjà été obligés de payer de leur poche des frais de nettoyage. La courtoisie au volant évite bien des ennuis.

La population de Ste-Agathe vient d'accomplir l'impossible en recueillant la somme incroyable de \$100,119.00 pour l'achat de son hôpital. Bravo ! les gens d'en haut...

Selon une récente enquête, les parcomètres installés en bordure des trottoirs dans les grandes artères des villes ont produit des centaines de milliers de dollars de revenus sans que le trésor municipal n'en consacre la majeure partie à l'amélioration de la voirie publique. On s'en est servi pour d'autres fins et cela dans une proportion de 50 à 60%; les automobilistes peuvent s'en plaindre puisqu'ils en sont les premières victimes. Les parcomètres installés dans les rues de St-Jérôme ne commencent qu'à rembourser le Conseil des frais d'installation et d'entretien. Dans peu de temps cependant, les automobilistes seront en droit de se poser la même question !

Il nous fait plaisir de constater que notre premier magistrat lit attentivement les journaux locaux et qu'il prend bonne note de leurs suggestions. M. de Martigny relevait au Conseil lundi le vœu que nous formulions dans notre journal la semaine dernière d'un nouvel hôtel de ville. "Centraliser les services municipaux, Police, Pompier, Salle Municipale, Bibliothèque, etc., serait l'idéal évidemment, de dire le maire, mais nous avons à faire face à des travaux urgents au cours de l'année et notre budget ne nous permettrait pas de faire plus". On étudie l'achat du local des Chevaliers de Colomb, et une décision doit être prise ce soir, jeudi.

Le curé de la paroisse Ste-Pauline nous causait, lundi, des plans de la future église dont la construction doit commencer en avril prochain. Nous avons vu l'esquisse du temple qui sera l'un des plus beaux du diocèse de St-Jérôme. M. l'abbé Lemay est fier de la deuxième église qu'il construit, et les paroissiens de Ste-Pauline sont chanceux d'avoir comme curé "le bâtisseur d'églises". Nous félicitons chaleureusement le clergé et les gens de Ste-Pauline.

Une phrase du maire de St-Jérôme qu'il faut encadrer afin qu'elle ne soit pas oubliée dans l'avenir par les maires qui se succéderont : "La Bibliothèque Municipale de St-Jérôme ne doit pas périr ! Toutes les petites villes en ont et la nôtre ne doit pas tirer de l'arrière". Voilà une déclaration qui fera certes plaisir aux nombreux amis des livres dans notre ville et nous remercions et félicitons M. de Martigny en leur nom.

Pour la première fois de son histoire, les Magasins Steinberg viennent d'ouvrir un local en dehors de Montréal. Chicoutimi est la première ville de province qui voit s'ouvrir un magasin Steinberg. On sait que cette compagnie a les yeux sur St-Jérôme depuis que notre population a atteint les 25,000 âmes...

SPECIAL

DE LA
SEMAINE!!!

AUTO USAGÉE

1948 - DODGE - Sedan

Radio - Chauffe-rotte

\$775.00 Avec GARANTIE

VOYEZ

977
rue
LABELLE

LEBLANC

"Où la Qualité et le Service priment"

TEL. 3541

VENDEUR AUTORISÉ

DE

CHEVROLET-OLDSMOBILE

"PLUS BELLE QUE JAMAIS" Camions Chevrolet "LA VOITURE DE DEMAIN"

SPECIAL

DE LA
SEMAINE!!!

CAMION USAGE

FORD - 1950

2 tonnes Chassis et Cabine

\$600.00

Avec garantie

CARNET MONDAIN

Mariages

Jeudi le 25 février à 8.45 hres en la cathédrale de St-Jérôme a été béni le mariage de M. Roland Charette, fils de M. et Mme Joseph Charette de St-Jérôme à Mlle Murielle Dubé, de St-Jérôme, fille de M. Sylvio Dubé, de Montréal.

Samedi le 27 février à 8.00 hres sera béni le mariage de M. Claude Labelle, fils de Mme Jean-Baptiste Labelle, de St-Jérôme à Mlle Gabrielle Ethier, fille de M. et Mme Wilfrid Ethier, de St-Antoine des Laurentides.

Samedi le 27 février à 9.30 hres en l'église St-Lucien sera béni le mariage de M. Denis Corbeil, fils de M. et Mme Donat Corbeil, de St-Jérôme à Mlle Louise Prud'homme, fille de M. et Mme Delphis Prud'homme, de St-Lucien.

Naissances

Dimanche le 21 février a été baptisée Marie, Alexina, Carole, Johanne, née à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 10 février, fille de M. et Mme Roger Alarie, (Raymonde Brunet), de St-Jérôme. Parrain et marraine : M. et Mme Alexandre Brunet, grands-parents de l'enfant, de St-Jovite Station.

Dimanche le 21 février a été baptisée Marie, Albertine, Michèle, née à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme le 17

février, fille de M. et Mme Aurèle Guénette, (Madeleine Piché), de St-Sauveur. Parrain et marraine : M. et Mme Roger Guénette, de St-Sauveur.

Dimanche le 21 février a été baptisé Joseph, Jean-Claude, Denis, né à St-Jérôme le 15, fils de M. et Mme Roland Cusson, (Florence Lemire) de St-Jérôme. Parrain et marraine : M. et Mme Claude Michaud, de St-Antoine des Laurentides.

Meilleurs vœux

Prompt rétablissement à Mlle Géraud Giraldeau, hospitalisée actuellement à l'hôpital Notre-Dame, de Montréal, pour intervention chirurgicale.

Société d'Etude et de Conférences

M. André Rousseaux, grand prix de la critique, chroniqueur littéraire au journal "Le Figaro", sera le conférencier invité au thécausier annuel de la Société d'Etude et de Conférences. Placé sous la présidence d'honneur de M. Victor Doré, cet événement aura lieu le dimanche 28 mars prochain en l'hôtel Windsor.

FATIMA

En proclamant l'Année mariale, Sa Sainteté le Pape Pie XII a voulu inviter l'univers à un approfondissement de piété, à une prise de conscience impérieuse des messages de Marie à l'humanité.

La Sainte Vierge a parlé à Lourdes, à La Salette, à Fatima. Les hommes ont-ils pris la peine d'écouter, ont-ils essayé d'obéir ? Il est bon de se le demander au cours de l'Année mariale 1954.

Le R.P. Marcel-Marie DESMARAIS a voulu aider ses compatriotes à comprendre la portée du message le plus récent de Marie, celui de Fatima. Il a fait un long séjour au lieu des apparitions de 1917. Il a médité, il a regardé, il a interrogé. Il a consacré ensuite une année entière à la rédaction de six conférences destinées aux auditeurs de la radio. Et il vient de réunir dans une élégante brochure les textes où il a mis tout son cœur d'apôtre.

FATIMA est un livre captivant. Le Père Desmarais n'est pas un moralisateur morose. On l'écoute et on le lit sans fatigue ni contention. Son style est allégre, souriant. Les leçons qu'il donne, les appels qu'il lance, n'en ont que plus de force. Profondeur et solennité ne sont pas nécessairement des réalités inséparables.

Il y a de fort belles pages dans FATIMA du Père Desmarais. Je suggère de lire lentement les méditations sur le Notre Père et sur l'Ave Maria (pp. 82-84). Il sera possible ensuite de réciter le rosaire sans le trouver monotone ! Même recette vivifiante pour le passage consacré aux quinze mystères du rosaire (p. 99).

Le Père Desmarais, qui a le sens de l'apostolat populaire, a voulu que son livre soit de format commode, d'allure attrayante. Chacun pourra l'emporter avec lui, le lire en tramway, en auto, sur le train. Vingt-six illustrations choisies éclaircissent et animent le texte. FATIMA est vraiment le livre de lecture parfait pour l'Année mariale.

Albert Tessier, p.d.

(1) FATIMA, par le R.P. Marcel-Marie Desmarais. - Aux Editions du Lévrier, 5375, Ave. Notre-Dame de Grâce, Montréal. - 128 pages : \$0.50.

Philippe et Jonas

Philippe et Jonas... c'est la fable de deux vieux émigrants, un Grec et un Juif qui découvrent avec effroi que le Mal peut détruire leur petit univers et dont la morale reconfortante rétablit le triomphe de la justice.

Philippe et Jonas trempent paisiblement leurs hameçons dans les eaux de la rade de Brooklyn et ils rêvent d'aller ensemble réaliser des pêches miraculeuses sur les côtes de Floride. Pendant trois ans ils ont économisé l'argent nécessaire à l'achat du bateau qui les conduira dans les eaux tièdes du Golf Stream. Mais voilà qu'une crapule du nom de Horald Goff les rançonne. Non content de leur prendre leur argent, Goff va jusqu'à faire la conquête de Stella, la fille de Jonas. Les deux braves pêcheurs se révoltent... Ils finissent par se débarrasser de Goff et retrouvent ainsi leur bonheur perdu.

La pièce, d'Irvin Shaw, a été adaptée de l'anglais par Marcel Duhamel. Créée à Paris par la troupe célèbre de Grenier-Husson, la saison dernière, cette comédie a remporté un très grand succès.

"Philippe et Jonas" sera à l'affiche du Théâtre Ford le jeudi 4 mars et les interprètes suivants seront en vedette : Monique Miller, Jean Duceppe, Jean Dolman et Guy Hoffman.

Le théâtre Ford, diffusé chaque jeudi soir de 8 h. 30 à 9 h. 30 sur les postes du réseau français de Radio-Canada est commandité par la Société Ford du Canada.

Moment pathétique

Une jeune fille au cœur inflammable a pris beaucoup trop au sérieux les badinages d'un jeune homme. Dans sa tête, et dans son cœur, elle a édifié un roman autour de propos qui n'avaient nullement été prononcés en vue de servir de base à un édifice quelconque. Pour donner leurs noms à cette jeune fille et à ce jeune homme, disons qu'un soir du mois de janvier Céleste s'est imaginé qu'Elphège (deux jeunes gens du Curé de Village) lui faisait d'une façon voilée des déclarations d'amour. Pendant plusieurs semaines, Céleste vécut avec cette conviction qu'elle était aimée d'Elphège.

En homme qui possède bien le sens de ses responsabilités, Elphège se sentit vite embarrassé d'avoir, à son insu, semé dans le cœur de Céleste des sentiments qu'il n'éprouvait nullement. Il se demandait comment il pourrait bien rétablir les faits, déromper cette jeune fille et l'empêcher de souffrir. Un jour, une coïncidence met les deux jeunes gens en présence et Elphège avoue à Céleste qu'il a beaucoup d'amitié pour elle, mais pas d'amour. La jeune fille en ressent un gros chagrin, et le jeune homme est désolé des aveux qu'il a été forcé de lui faire.

Les auditeurs du programme "Le Curé de Village" n'ont pas manqué de ressentir tout le pathétique de cette scène qui s'est déroulée dernièrement entre Céleste et Elphège. "Le Curé de Village" est diffusé chaque jeudi soir, de 8 heures à 9 h. 30, sur les postes du réseau français de Radio-Canada et commandité par la Canadian Industries Limited.

AVEC LES EMPLOYES DU BELL A SAINT-JEROME



C'EST L'HEURE du thé pour les téléphonistes Gisèle Paquin, Gisèle Pellerin, Rita Kerk, surveillante, et Murielle Martel.



GARDE SYLVAIN CADORETTE, infirmière du district, donne une entrevue cordiale aux téléphonistes Monique Allain et Margot Bastien.



SIX TELEPHONISTES prennent un moment de détente entre deux périodes de travail. Ce sont, assises, de gauche à droite : Gaby Durand, téléphoniste en chef ; Huguette Allain ; Madeleine Meilleur et Thérèse Aubin ; debout : Claire Longpré et Fernande Danis, surveillantes.

ECHOS REGIMENTAIRES

Cie "D" Régiment de Joliette RF
Ordres de Compagnie

Publiés par le
Major J.L.S. Brunelle, Officier Commandant.

Dernier Ordre, No 1, 23 janv. 1954.

Ordre No 2, St-Jérôme, Qué., 20 fév. 1954.

1.—DEVOIRS.

Mois de Février, 1954.

Field Officer: Capt Larocque P.

Orderly Officer: O/Cdt. Roussseau, G.

Orderly Sgt.: S/Sgt. Gagnon, D. Mois de Mars, 1954.

Field Officer: Lt. Cypriot, J.G.

Orderly Officer: O/Cdt. Limoges, J.

Orderly Sgt.: Sgt. Labelle, M.

Cie "D" R. de Jol. RF.

L. Brunelle, Major, Officier Commandant.

2.—REMERCIEMENTS.

Mme Dosthée Gagnon et sa Famille vous prient d'agréer l'expression de leurs sincères remerciements, et conservent toujours un souvenir ému pour la sympathie que vous leur avez témoignée à l'occasion du décès de M. Dosthée Gagnon, de St-Jérôme, survenu au mois de janvier.

Le texte ci-haut est une reproduction d'une carte de remerciements reçue de Mme Dosthée Gagnon.

Pour le 500e anniversaire d'Americ Vespuce

L'Amérique a un père et un parrain. L'un Colomb, fut le premier à en toucher le rivage. L'autre Vespuce, lui donna son nom. Pourquoi ? Parce que, avant tout autre, il se rendit compte de son étendue et surtout il se rendit compte du fait que c'était là un nouveau continent.

Il serait, semble-t-il, fort raisonnable que l'Amérique fût leur anniversaire à tous les deux.

Malheureusement, pour ce qui est de Colomb cela n'est guère



ON RECONNAIT à leur vaillante physionomie les préposés à l'installation. Assis, de gauche à droite : Georges Valin ; Martin Stanley ; J.O.A. Groulx, contremaître ; L. Hubay ; Jean Limoges ; Richard Fulford et Jean Lachapelle. Debout : Wilfrid Clément ; Albert Beaudoin ; Gilles Leblanc ; William Swail et Andrew Dowling.



LE GROS CAMION qui forme l'arrière-plan de cette photographie nous laisse deviner que ces hommes sont préposés à la construction. De gauche à droite, sur un genou : J.-G. Bélair ; J.-L.-G. Poirier et F.-L.-G. Levac. Debout : J.-L.-A.-R. Montpetit, contremaître de lignes ; G. R. McEvoy, contremaître de l'épissage ; J.-A.-F. Dagesse, contremaître de lignes ; J.-E.-A. Coursol et U. Dagenais.



LA ROBUSTESSE caractérise ces préposés à la construction. Au premier plan, de gauche à droite : J.-R.-N. Chevalier ; R. Carrière ; A. Grevier et J.-A. Lévesque. Debout : G. Jeanneau ; J. Touchette ; L. M. Standish ; M.-A. Trottier ; J.-M. Labelle et J.-R.-E. Charlebois, surveillant des contremaîtres.



MICHELINE PELLETIER, com- mis à la construction, leve un instant les yeux de son travail pour poser un regard sur la camera.

A EN JUGER par la façon dont il manie la balayeuse, Raoul An- chambault, préposé à l'entretien du central, doit être un fervent amateur de hockey.

RAL ET LE FACTEUR. Ce livre dont on dit déjà le plus grand bien paraîtra juste cinq cents ans après le jour pour jour, après la naissance d'Americ Vespuce. Sur son tombeau, cela vaudra bien une couronne.

L'AMIRAL ET LE FACTEUR sera donc à la fois un livre d'histoire et d'actualité. Ceux qui l'ont lu en manuscrit affirment que c'est un récit historique captivant.

possible. Personne jamais ne déclara la date de sa naissance. Sur la question apparemment insoluble de l'année où il naquit, les historiens se chamaillent à grands coups de parchemins et de registres.

La date de naissance de Vespuce, elle, nous est bien connue. Et ce sera bientôt son cinq centième anniversaire exactement ! Oui ! il y aura un demi-millénaire juste, le 9 mars 1954, que venait au monde à Florence l'enfant Amerigo Vespuce.

Ce jour sera-t-il l'occasion de quelque manifestation ? On peut en douter. Car ce brave homme de Vespuce, qui ne fut point amiral mais simple facteur des Médicis, n'a point la presse qu'il mérite. La postérité n'est pas généreuse à son égard. C'est souvent en maugréant qu'elle l'accepte comme parrain du nouveau monde. La faute en est aux historiens éblouis par le panache de Colomb. Jamais pourtant, ce dernier ne songea à contester à Vespuce l'honneur d'avoir découvert et révélé le nouveau continent. Jusqu'à sa mort il lui garda sa confiance.

Faute d'autre cérémonie commémorative, il y aura le nouveau livre de Ringuey intitulé L'AMI.

FRUIT PUNCH! Buvez

Brewages ST-JEROME Bouteille 30 oz. 5 GRANDS VERRES

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT



En hiver, pour tout voyage d'affaires ou d'agrément, prenez l'autobus.

Dans les voitures de la Compagnie de Transport Provincial, il règne une température douce et agréable. On y est bien installé, les fauteuils sont moelleux et confortables... et un chauffeur expérimenté vous conduit, sur les routes enneigées, jusqu'à destination. Aucun autre moyen de transport public ne vous permet d'admirer d'aussi près les beautés du paysage.

En voyageant par autobus, vous éviterez la fatigue de la conduite l'hiver, l'usure et la détérioration de votre voiture et de vos pneus. Vous n'aurez à vous soucier ni du stationnement ni des pannes, ni de la température. De plus, vous économiserez de l'argent*. Le voyage par autobus coûte moins par mille que tout autre moyen de transport public. L'hiver, prenez l'autobus, c'est la façon idéale de voyager!

Pour renseignements complets concernant les horaires et les tarifs, adressez-vous à notre agent local.

ST. JEROME	O.W.
TO:	
Montréal	\$0.55
Toronto	9.00
Quebec	8.00
Chicoutimi	9.25
Sherbrooke	3.70



LAROSE Limitée

240, rue Cousins
Tél. 3754 St-Jean

LACHE PAS... LACHE PAS...!!

Le populaire "SLOGAN" des Laurentides

DONT LE BERCEAU EST LE

RUS-TIK INN

A MONT-ROLLAND

A. DUHAMEL

ancien gérant-adjoint du CLUB CANADIEN, MONTREAL

R. LACOSTE

ex-employé du CLUB CANADIEN

présentent tous les mercredis soir

DES ETOILES: DE LA SCENE... DE LA RADIO... DE LA T.V.

Aussi: tous les soirs de la semaine

JACQUES MOREAU et son TRIO avec LARRY MOORE populaire chanteur

Pour réservation - consultez

EDDY FORTIER ex-gérant du NEW MONT-ROLLAND HOTEL

(SITUE A 200 PIEDS DE LA ROUTE NATIONALE)

TEL. 9-9808

TEL. 9-9805

LA COMBINE ALPIN PREND FIN DIMANCHE à STE-MARGUERITE

Un associé sur lequel vous pouvez compter :

la SUN LIFE OF CANADA



RAYMOND MARTEL
Représentant
Téléphones
St-Jérôme 4710
Shawbridge 60-w

FESTIVAL D'HIVER A STE-ADELE

Bernard "BOUM-BOUM" Geoffrion, arbitre invité. Joute de hockey pour l'ouverture. — Grandes vedettes du patinage de fantasia au programme.

(Par C.H. SABOURIN)

STE-ADELE. — La Chambre de Commerce de Ste-Adèle a mis en branle l'organisation d'un festival d'hiver, lequel doit se tenir les 26-27 et 28 février. Notre nouvelle Etoile nationale du hockey, le

sur la patinoire locale à 9 hres p.m. "BOUM-BOUM" sera sur les lieux vers 8 hres p.m. pour donner une leçon de manège au bâton aux jeunes et leur montrer son fameux coup. Une deuxième attraction à ce festival est la mascarade dans le Red Room du Ste-Adèle Lodge après la partie de gouter et le samedi après-midi, les enfants de Ste-Adèle répu-

Danse du Mardi-Gras chez Lapointe

Sous les Auspices de l'Association de Chasse et Pêche des Laurentides

Mardi prochain, le 2 mars, une danse masquée sans précédent aura lieu à la salle de bal de l'hôtel Lapointe. Que vous soyez costumés ou non, vous pouvez être assurés de passer une soirée des plus agréables. Rien n'a été ménagé pour cette occasion. Une atmosphère de rires et de gaieté régnera dans la salle et une spectacle sera présenté sous l'habile direction de Mlle Hélène Martin. Mlle Martin, dans la photo apparaît ci-contre, nous promet un "show" de premier ordre.

Un très grand nombre de prix pour les meilleurs costumes et de présence seront décernés. Ces prix sont actuellement en montre au Marché Central, 346, rue St-Georges.

Pour la modique somme de .50c vous assisterez au spectacle, à la parade des costumes et vous prendrez part au tirage des prix de présence et ce, dans la plus spacieuse et plus confortable salle de danse de la province. Toutes les personnes présentes, grâce à la disposi-

tion de la salle, ont une parfaite vue sur le plancher de danse. Et quel service de la part du personnel, rien de comparable dans la région. M. Lamarche, gérant de la salle, réservera pour vous les tables dont vous aurez besoins. Son numéro de téléphone est 9384. Hâtez-vous afin de ne pas être déçus.

Lundi dernier, le 22 février, la soirée mensuelle de vœux a encore une fois attiré un grand nombre de membres. M. Firmin Bourque, Surintendant du Ministère de Chasse et Pêche du district de Mont-Réal, a été des plus intéressants dans sa description de l'ouvrage accompli par l'équipe de gardes-pêche et gardes-chasse sous sa juridiction. Les réponses qu'il a fournies aux nombreuses questions posées par les membres, ont résolu certains détails à la satisfaction générale. Les quelques films présentés ont suscité un vif intérêt.

Pour terminer, n'oubliez pas mardi prochain, le 2 mars, chez LAPOINTE.

André Bertrand, du Laval, champion du slalom. — Le Nord de St-Sauveur, présente plusieurs concurrents.

(Par C.H. SABOURIN)

Seniors B (hommes)	
Rol. Beaulieu, Nordie	1.00
Luc Despaties, National	1.00
Wif. Snyder, Loyola	1.00
Art. Dubé, National	1.00
Juniors B (hommes)	
E. Elder, Falcon	1.00
P. Reid, McGill	1.00
D. Porteous, Westmount	1.00
J. Gilmour, Nordie	1.00
M. Elder, Nordie	1.00
Seniors A (dames)	
Don McMurtry, Penguin	1.00
Barb. Wilkins, Nordie	1.00
R. M. Schutz, Penguin	1.00
Juniors B (dames)	
B. Bell, Nordie	1.00
Corr. Watchorn, Nordie	1.00
Shella Nelligan, Nordie	1.00
DESCENTE	
Seniors A (hommes)	
T. Barbeau, Totem	1.00
P. Smith, Ottawa	1.00
B. Waldorf, Ottawa	1.00
G. Seal, Alpino	1.00
Seniors B (hommes)	
Rol. Beaulieu, Nordie	1.00
B. Nymark, Nordie	1.00
Phil. Droz, Falcon	1.00
Juniors B (hommes)	
P. Reid, McGill	1.00
G. Gilmour, Nordie	1.00
E. Elder, Falcon	1.00
Seniors A (dames)	
R. M. Schutz, Penguin	1.00
D. McMurtry, Penguin	1.00
Barb. Wilkins, Nordie	1.00
Juniors B	
B. Bell, Nordie	1.00
Shella Nelligan, Nordie	1.00
Corr. Watchorn, Nordie	1.00

STATISTIQUES DE LA LIGUE COMMERCIALE

Actuellement le (20 février) il y a 20 joutes disputées sur 24. Le classement final de la ligue demeure encore inconnu tandis que nous pouvons avoir une meilleure idée pour le classement des points.

Position des Equipes	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Loisirs Ste-Marcelle	20	11	7	2	94	75	24
J-Sarto Perreault Enrg.	20	9	7	4	77	87	22
Jean-Paul Soumis Enrg.	20	8	9	3	101	87	19
G. Bouvrette Enrg.	20	7	12	1	71	91	15
Joueurs	Clubs	Buts	Assists	Points			
Claude Perreault, J.-P. Soumis		14	25	39			
Yvon Desjardins, J.-P. Soumis		24	11	35			
Jean-Louis Longpré, Ste-Marcelle		17	16	33			
Maurice Prud'homme, Ste-Marcelle		18	12	30			
Rosario Corbell, S. Perreault		17	12	29			
J-Guy Corbell, S. Perreault		14	13	27			
Marc Gaudette, Ste-Marcelle		12	15	27			
J-Guy Fleurant, Bouvrette Enrg.		14	12	26			
J-Jacques Desjardins, J.-P. Soumis		15	10	25			
J-Denis Charbonneau, Bouvrette Enrg.		12	11	23			
J-Claude Raymond, Ste-Marcelle		13	9	22			
André Rioux, Ste-Marcelle		9	13	22			
Pierre Labrèche, Bouvrette Enrg.		11	9	20			
Conrad Lapierre, Bouvrette Enrg.		8	9	17			
Robert Lauzon, Perreault Enrg.		7	10	17			
Honoré Narbonne, Perreault Enrg.		7	9	16			
Gilles Dupras, Perreault Enrg.		9	7	16			
Claude Bouvrette, Perreault Enrg.		10	5	15			
Guy Ragault, Bouvrette Enrg.		7	8	15			
Roland Rioux, J.-P. Soumis		6	9	15			
J. Desormeaux, J.-P. Soumis		7	7	14			
Georges Desjardins, J.-P. Soumis		3	11	14			
Bergeron, Bouvrette Enrg.		7	7	14			
Claude Parent, J.-P. Soumis		7	6	13			
Pierre Beauchamp, Ste-Marcelle		4	7	11			
Guy Campeau, Ste-Marcelle		5	6	11			
Yvan Piché, J.-P. Soumis		2	8	10			
Georges Lauzon, J.-P. Soumis		5	5	10			
Richard Pilon, Ste-Marcelle		5	5	10			
Roger Brosseau, Perreault Enrg.		2	7	9			
Raymond Bouvrette, Perreault Enrg.		5	4	9			
Raymond Labrèche, Bouvrette Enrg.		5	4	9			
Chez les gardiens de buts voici la compilation de records individuels.							
Noms	Clubs	P.J.	Points	Moyenne			
Beaulieu, Ste-Marcelle		7	24	3.42			
J.-M. Paquette, J.-P. Soumis		14	50	3.57			
Claude Caseault, Perreault Enrg.		18	80	4.44			
Lucien Ricard, Bouvrette Enrg.		8	47	5.89			

TOURNOI DE QUILLES

SALLE ARMAND PARENT

Samedi dernier avait lieu l'ouverture du tournoi de quilles à la Salle Armand Parent. C'est devant une assistance nombreuse que les joueurs de l'équipe de la Compagnie Rolland ont pris les devants dans la première série. Roland Léonard de la Ligue Commerciale a roulé le plus haut simple 233 et a conservé la plus haute moyenne soit 180.5 en 6 parties. Roland Léonard s'est ainsi mérité les prix offerts par le Rest. du Nord dont M. Achille Beauchamp est le propriétaire et par l'Imperial Tobacco. Les parties de la première série se continueront samedi le 27 février à 7.30 hres.

Comm.		Grand total : 5109	
LIGUE COMMERCIALE			
G. Boulé	183 160 160	543	
R. Quevillon	120 121 109	350	
Desjardins	128 148 98	374	
Paquette	151 120 108	379	
R. Giroux	114 123 92	329	
R. Léonard	172 181 158	511	
		858 533 725	2116
Boulé	156 138 165	459	
Quevillon	107 163 137	407	
Desjardins	107 163 111	381	
Paquette	130 95 117	342	
Rioux	99 176 138	413	
Léonard	233 225 116	574	
		832 960 784	2176
Comm.		Grand total : 5022	
LIGUE COMMERCIALE			
E. Lalonde	93 122 117	332	
G. Gagnon	131 125 99	355	
M. Beauchamp	123 143 118	384	
M. Bonami	169 144 117	430	
G. Fauvel	103 142 111	356	
J. Chartrand	153 139 103	405	
		772 815 695	2282
Lalonde	196 126 128	450	
Gagnon	187 117 133	437	
Beauchamp	114 169 145	428	
Bonami	115 150 198	463	
Fauvel	171 133 176	480	
Chartrand	112 146 140	408	
		895 841 923	2659
Grand total : 4941		DOMINION RUBBER	
		Léveillé	
		144 158 137	
		Beauchamp	
		134 112 117	
		Francœur	
		119 156 121	
		G. Barth	
		141 78 151	
		M. Payer	
		152 136 137	
		Campeau	
		111 86 138	
		801 726 801	
		149 204 191	
		Beauchamp	
		101 119 114	
		Francœur	
		125 139 123	
		Barth	
		155 158 87	
		Payer	
		205 110 144	
		Campeau	
		117 107 121	
		852 837 780	
		Grand total : 4797	

Matinée récréative à Mont-Rolland

Le populaire film "LES CANADIENS SONT LA" présenté aux écoliers. — Délicate attention de MM. Duhamel et Lacoste, du RUS-TIK INN. — M. Lucien Foisy, grand ami des jeunes.

(Par C.H. SABOURIN)

MONT-ROLLAND. — Tout récemment dans la Salle Norbert Morin, à Mont-Rolland, avait été organisée une matinée récréative à l'intention de la gent écolière de l'endroit. Cette délicate initiative était due à la courtoisie de MM. Duhamel et Lacoste, du RUS-TIK INN; ces derniers quoiqu'intéressés exclusivement dans le commerce de l'hôtellerie, n'en pensent pas moins plus long. Ils ont daigné délaissier un peu leurs affaires, afin de procurer à ces jeunes enfants, une récréation saine qui a sûrement rencontré l'entière approbation de ces derniers. Un programme spécial leur avait été préparé. Dès l'entrée des écoliers, un amoncellement de friandises attendait ces jeunes voraces des bonnes choses; la crème glacée, les chips, etc., ont été distribués à profusion, préparant ainsi l'ambiance

★ Seagram's V.O. ★

Seagram's Crown Royal

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's "83"

★ Seagram's Special Blend Gin ★

Rendez-vous à TEMPS GAI !!

L'HOTEL BOUVRETTE

Pour FETER le MARDI GRAS

2 ORCHESTRES VOUS ATTENDENT

DANSES du BON VIEUX TEMPS

ET

DANSES MODERNES

Trophée Calder Memorial

Earl (Dutch) Reibel, le plus nouveau centre des Red Wings de Detroit, a débuté rapidement et est bien en avant dans le vote pour le trophée présenté chaque année au joueur "choisi comme le meilleur dans sa première année de compétition dans la ligue Nationale de hockey". Reibel, qui est âgé de 23 ans, a obtenu 61 points dans le vote pour la première moitié de la saison. Camille Henry des Rangers de New York a été le suivant avec 40 points, tandis qu'un autre joueur du Detroit, Bill Dineen, a été troisième avec 31 points.

Les autres joueurs qui ont obtenu des points pour ce trophée sont Johnny Bower, Rangers, 11; Frank Martin, Boston, 9; Bob Chrystal, Rangers, 4; Ray Gariépy, Boston, 3; Ite Hildebrand, Rangers, 1; Jean Béliveau, Canadiens, 1; Doug Mohns, Boston, 1.

Un pétillant NECTAR!

Brewage

ST-JÉRÔME

Bouteille 30

5 GRANDS VERRES

BESOIN D'ARGENT?

OBTENEZ DE \$50 À \$1,000 SANS GARANTIE NÉGOCIABLE

Service rapide, le même jour. Prêts accordés contre votre signature. Empruntez pour liquider vos vieilles dettes: combustible, impôts, ou pour toute autre raison valable.

CONDITIONS RAISONNABLES. Choisissez vous-même votre mode de paiement. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou passez aujourd'hui... oubliez vos soucis d'argent! Libérez-vous, faites un emprunt, en vous adressant à une maison sûre et amicale...

HOUSEHOLD FINANCE

M. Lusier, gérant

403 rue St-Georges, deuxième étage, téléphone 5383

ST-JÉRÔME, P.Q.



OUI!!

LES BEAUX JOURS NOUS REVIENNENT!!!

C'EST LE TEMPS D'ACHETER UNE

AUTOMOBILE USAGÉE

ENEZ VOIR LES

AUBAINES EXTRAORDINAIRES

DE CHARS USAGES

Il faut faire de la place pour les nouvelles voitures 1954

HATEZ-VOUS!

ENEZ VOIR NOS VENDEURS ET FAITES VOS CONDITIONS

Aucune offre raisonnable refusée

Ces voitures usagées et parfaitement reconditionnées sont maintenant en GRANDES REDUCTIONS

* Tous les prix * Tous les modèles

* Toutes les marques

CHRYSLER V8 1952 conduite hydraulique	OLDSMOBILE 1951 sedan hydraulique
CHRYSLER Windsor 6 1952 radio - air-conditionné	CHRYSLER 1950
DESOTO 6, coupé 1951 radio - air-conditionné	PLYMOUTH 1952
DODGE, 7 passagers 1950	PLYMOUTH 1951
FORD 1953	PONTIAC 1953
	PONTIAC 1952

* PENSEZ-Y BIEN!!!

* SI VOUS ACHETEZ MAINTENANT VOUS EPARGNEREZ DE L'ARGENT!!!

ADRESSEZ-VOUS CHEZ

BELAIR AUTO LIMITEE

203, St-Georges Tél.: 4351 St-Jérôme, P.Q.

LIGUE DE QUILLES ROLLAND

Il existe présentement un duel à mort entre les clubs Bancanat et Premium. Le club de Tino Martin qui occupe toujours la première place et ne conserve qu'une faible avance sur le club Premium qui est installé en deuxième place du classement seulement 5 points en arrière des meneurs et les joueurs qui forment le club Bancanat devront se surpasser d'ici la fin de la cédule régulière qui se terminera dans trois semaines s'ils veulent sortir vainqueurs.

MAURICE THINEL est le joueur qui a le plus brillé vendredi dernier avec un triple de 531. Voilà un joueur qui a aidé la cause du club Fotheresse dirigé par Marcel St-Pierre. En accumulant autant de points Thinel a nu considérablement à l'avancement du club Bancanat mais cependant le club de Tino Martin se réjouit en ce sens que le club Premium a perdu deux parties pour diminuer d'un point seulement l'avance des détenteurs de la première place.

RAYMOND MOREAU est bien désappointé depuis quelques semaines de sa piètre tenue à la salle de quilles Parent. "J'ai perdu complètement le SPOT et je me demande si je ne ferais pas mieux de ne plus jouer au bowling cette année". "Après tout, en disconti- nuant, le club n'a rien à perdre puisque nous trainons la queue depuis le commencement de la saison". "C'est pas pire que je m'en aille cour de suite car je suis en train de réduire considérablement ma moyenne en perdant 2 pines à chaque semaine".

JEAN-PAUL COURTEMANCHE a poigné d'autres poissons la semaine dernière en leur arrachant des 5... Celui-ci a roulé un triple de 409 mais il faut dire que Jean-Paul a figuré avec une partie de 99. C'est ce qui est régulier pour lui. Il a cependant roulé une grosse partie de 171 ce qui ne lui est pas trop familier.

FERNAND DANIS a dit adieu au bowling après avoir été furieux au cours de la semaine dernière d'un passage écrit par Guizout concernant ce joueur. Ce garçon a un caractère prompt et il ne veut plus voir son nom écrit dans cette chronique. Faut croire qu'il a été sermoné par sa petite amie après la soirée de bowling d'il y a déjà 15 jours. Son capitaine ne semble pas trop affecté par le départ de Fernand. "si j'ai eu l'idée de choisir ce joueur sur mon alignement c'est que je croyais avoir trouvé un joueur capable de donner un regain de vie à mon équipe". "Je constate", de dire Roger Picard, "que Fernand est un joueur bien ordinaire et je ne l'empêcherai pas d'écouter sa petite amie qui lui défend de jouer au bowling; elle a peut-être raison".

TI-ROUGE ROBERT, le président de la ligue est allé passer la fin de semaine dernière dans les Laurentides pour faire une retraite terminée. A l'avis de certains membres, c'est une promesse que Jérôme aurait fait avant d'entreprendre les séries éliminatoires qui débuteront dans trois semaines. "Mon équipe est présentement en troisième place", de dire Ti-Rouge, "et nous n'avons aucune chance de terminer en première place d'ici la fin de la cédule régulière mais je crois que la retraite que je viens de faire portera fruit à tous les joueurs de mon équipe qui ambitionnent plus que jamais de remporter haut les honneurs de la série finale". "Espérons qu'il sera exaucé", de souligner Tino Martin qui passe toujours son temps à taquiner les joueurs adversaires.

GUY MARTIN est un joueur nouveau sur l'alignement du club Barncliffe et celui-ci laisse beaucoup de commentaires de part et d'autres. Un joueur en particulier a déclaré vendredi soir dernier que: "Guy Martin aurait été mieux de pratiquer un an avant de vouloir valigner pour un club de la ligue de quilles Rolland". Il en est ainsi de André Lauzon qui reflète à merveille la tenue de Guy. Guizout qui observe depuis le commencement de la saison la tenue de chaque joueur se demande si ces deux joueurs seront sur l'alignement d'une équipe de la compagnie la saison prochaine.

GEORGES FUGERE a fait un retour au jeu après une courte absence et il aurait été mieux d'attendre à la semaine prochaine pour faire son apparition de déclarer son capitaine. TI-GEORGES a beaucoup désappointé en jouant une partie de 94, ce qui n'est pas trop riche pour un joueur de quilles qui possède une moyenne de 129.69. Ce n'est certes pas sa faute s'il a roulé comme ça puisqu'il ressentait encore une grosse douleur à son bras droit. Voilà une bonne excuse qui n'a pas été prise pour du "Cash".

JEAN LEDUC et GUY THEORET sont deux joueurs qui ont appris à jouer aux quilles ensemble rien de surprenant de les voir rouler des parties presque authentiques. Jean Leduc a roulé des simples de 98-181 tandis que son confrère Guy Théorêt a roulé un pointage semblable soit des simples de 88-99-100 pour un triple de 285.

HENRI CAMPEAU racontait vendredi soir dernier à la salle de quilles Parent à un groupe de quilleurs qu'il avait été à Montréal la semaine dernière et qu'il a cru voir un homme sortir une lame de rasoir et s'en prendre à une femme mais je suis stupéfait de voir que cette jolie dame n'avait aucune entaille à la jambe. J'ai vite compris que cette femme avait une jambe de bois. Marcel St-Pierre a souligné après avoir écouté ce récit que Campeau devrait commencer par retrouver son aplomb avant de penser à raconter des choses semblables. J'en ai encore la chair de poule de dire Edouard Prud'homme qui croit tout ce qu'on lui raconte.

DANIEL WILSON a eu l'esprit présent la semaine dernière en répondant à une question que lui posait Paul Campeau. Paul taquinait Daniel et lui criait: "Tâche donc de rapailler tes 'spears'". "Pour qui me prends-tu de dire Daniel, j'ai pas la souffreuse Sicard pour toujours rapailler tout ce qui traîne".

JEAN LASCELLE a sué à grosses gouttes lorsqu'il a roulé un simple de 87. Faut croire que ça lui a demandé beaucoup de pouvoir.

RENAUD ACCOMPLIT LE TOUR DU CHAPEAU

Les étoiles de dimanche dernier



J-GUY RENAUD



MARC CAMPEAU

Le club de hockey St-Jérôme a remporté une éclatante victoire de 5 à 1 dimanche soir dernier pour un regain d'espoir aux partisans du club local en égalant les chances dans cette série de 4 dans 7. Jean-Guy Renaud a réussi à compter trois points dans le dernier engagement pour accomplir le tour du chapeau tandis que son compagnon de ligne Marc Campeau a récolté trois assists. Ces deux joueurs forment une puissante ligne d'attaque en compagnie de Georges Ouellette.

Les compteurs - Séries éliminatoires

Renaud, St-Jérôme	B.	A.	T.	Pun.
Read, Ste-Thérèse	5	3	8	9
D. Callaghan, Ste-Thérèse	4	2	7	4
Ouellette, St-Jérôme	2	5	7	0
Campeau, St-Jérôme	2	4	6	8
Caduc, St-Jérôme	2	4	6	2
Bennett, St-Jérôme	2	4	6	4
F. Porteous, St-Jérôme	3	2	5	2
Malone, Ste-Thérèse	1	4	5	2
Gagnon, Ste-Thérèse	3	1	4	4
Benoit, Ste-Thérèse	1	3	4	4
Richard, Ste-Thérèse	1	3	4	4
McReady, Ste-Thérèse	2	1	3	0
James, St-Jérôme	1	2	3	3
Desmarais, Ste-Thérèse	0	3	3	0
Bernard, Ste-Thérèse	1	2	2	0
Généreux, St-Jérôme	0	2	2	0
D. Porteous, St-Jérôme	0	2	2	0
D. Labelle, Ste-Thérèse	1	0	1	5
G. Callaghan, St-Jérôme	1	0	1	2
Marion, St-Jérôme	0	1	1	1
Butt, St-Jérôme	0	1	1	1
Leacock, Ste-Thérèse	0	1	1	1
Borwick, St-Jérôme	0	0	0	9
Ray Labelle, Ste-Thérèse	0	0	0	2
Orury, St-Jérôme	0	0	0	2
Bleau, St-Jérôme	0	0	0	0
Bergeron, St-Jérôme	0	0	0	0
Murphy, Ste-Thérèse	0	0	0	0
St-Thérèse	3	3	0	18
St-Jérôme	3	3	0	18

SUCCES DE LA LIGUE COMMERCIALE

(Par Jean-Marc LEBEAU)

Déjà le soleil commence à darder ses doux rayons sur la neige qui perd sa blancheur hivernale. Ceci nous amène à penser à l'été qui est encore trop loin pour y songer véritablement. La fin de l'hiver amène automatiquement la fin de la saison du hockey. Tout ceci pour dire que les fameuses éliminatoires du circuit commercial tant attendues par les fervents supporters de cette ligue débuteront au commencement du mois de mars. Nous ne savons pas encore quels clubs se feront face lors de cette classique car les positions finales des clubs ne pourront être déterminées avant la fin de la cédule, vu le classement trop serré de cette saison qui aura été fructueuse au point de vue moral pour le circuit et non au point de vue financier.

Claude Perreault du club Jean-Paul Soumis mène toujours le bal chez les compteurs et est virtuellement assuré de garder la première position jusqu'à la fin.

Plusieurs se sont demandés comment il se faisait que la ligue commerciale de St-Jérôme puisse opérer sans revenus. D'abord, il faut dire que les joueurs eux-mêmes contribuent au succès du circuit en défrayant le coût de location de l'aréna tandis que quatre Sportmen jérômiens aident financièrement chacun un club.

Le Club Ste-Marcelle reçoit l'appui de M. Léonard Gratton, agent des Bières Brading - Carling et O'Keefe. M. Gratton est un fervent du hockey amateur et souvent il se rend lui-même aux jouées régulières de son équipe le Ste-Marcelle qui conserve toujours la première place du circuit.

M. J. Sarto Perreault représentant de Dow à Saint-Jérôme a sous sa tutelle l'équipe Dow qui fait une loyale compétition au Ste-Marcelle pour le championnat de la ligue.

Jean-Paul Soumis, propriétaire d'un magasin d'articles de sport supporte le club qui porte son nom.

A. Bouvette Eng. un nouveau venu dans le circuit fait belle figure malgré qu'il occupe le dernier rang. Gustave Bouvette le propriétaire en est fier.

Le public jérômiens doit encourager ces 4 véritables sportmen qui

Il permet aux Alouettes d'égaliser les chances à la sixième partie. — Des spectateurs lancent toutes sortes de projectiles sur la glace à Ste-Thérèse et à St-Jérôme. — Ste-Thérèse l'a emporté vendredi soir dernier et encore au score fatidique d'un but pour les nôtres. — La partie décisive n'a pas eu lieu encore lorsque ces lignes sont écrites. — Les chiffres sont contre les Alouettes, mais nous avons quand même espoir.

(Par R.O. DESJARDINS)

Les cinquième et sixième parties de la série semi-finale dans la Ligue Provinciale, ont eu lieu vendredi soir et dimanche soir. Le résultat de ces deux parties n'a pas changé la situation, car chacun des deux clubs en lice a triomphé sur sa glace, tout comme ils l'avaient fait dans les quatre parties précédentes, de sorte qu'après six parties d'une série de quatre de sept, il y a égalité et ce sera la dernière partie qui décidera quel club sera opposé aux puissants Colts de Cornwall en finale pour le championnat senior amateur de la Province.

Jean-Guy Renaud, bien secondé par ses coéquipiers Ouellette et Campeau, s'est révélé le grand héros dans le camp des Alouettes en réussissant le truc du chapeau en déjouant Murphy à trois reprises consécutives dont la première fois marquait le but victorieux.

C'était le deuxième exploit du genre pour Renaud cette saison, ayant déjà enregistré trois buts contre le St-Vincent de Paul à St-Jérôme le 24 janvier 1954. Les seuls autres joueurs de l'équipe à réussir le même exploit furent F. Porteous et Marc Campeau.

Pour revenir à la partie de dimanche, ajoutons que les autres buts des jérômiens furent enregistrés par Bennett et Callaghan, tandis que McCready évitait le blanchissage aux siens en comptant leur unique but vers le milieu de l'engagement initial.

Cette partie fut marquée de deux arrêts de dix minutes, en plus des arrêts réguliers à cause de projectiles lancés sur la glace par des spectateurs. Un spectateur a pris un vilain plaisir à lancer des pétards sur la glace, tandis qu'un autre beaucoup plus économe celui-là, a poussé le cran jusqu'à lancer une bouteille de bière sur la glace. Mal lui en prit, car un policier l'ayant vu faire le fit venir au bureau du Gérant de l'Aréna, qui donna immédiatement instructions aux constables présents de l'écrouer.

Nous ne pouvons faire autrement que d'approuver le geste de Camille Lacasse. Laisser passer inaperçu un incident de ce genre serait ouvrir une porte à toutes sortes d'a-

TELEVISION

Appareils : PHILCO, PHILIPS, ADMIRAL, R.C.A. VICTOR, ROGERS MAJESTIC, MARCONI

Prix à partir de \$289.95 GARANTIE D'UN AN

Notre spécialité : Service prompt et complet Conditions faciles de paiement — Appareil prêt pendant la réparation —

CLEMENT LEGAULT

Magasin établi depuis 35 ans

STE-SCHOLASTIQUE

Tél. 42



LES SPORTS EN REVUE

(par Gaston Laporte)

ON CONNAITRA LE VAINQUEUR DE LA SERIE SEMI-FINALE CETTE SEMAINE

La lutte que se livrent présentement les Castors de Ste-Thérèse et les Alouettes de St-Jérôme se terminera cette semaine alors que les fervents du hockey connaîtront le vainqueur de cette série semi-finale de 4 de 7. Au moment où j'écris ces lignes, les deux clubs ont remporté trois victoires et il est très difficile de se prononcer à savoir lequel club connaîtra l'élimination. Lorsque vous lirez cette chronique, le sort aura été jeté sur l'une ou l'autre équipe. Les Castors du SHOW MAN Arthur Lessard n'ont pas réussi à remporter une seule victoire à St-Jérôme et il en est ainsi de nos porte-couleurs qui n'ont pas réussi à vaincre le club adversaire à l'aréna du Séminaire de Ste-Thérèse. Naturellement on favorise le Ste-Thérèse parce que la dernière joute doit se disputer à Ste-Thérèse, mais si les hommes de Nadon affichent la même tenue que dimanche au soir dernier, le club local l'emportera haut la main. Les partisans des Alouettes demeurent toutefois confiants de voir les Alouettes vaincre les Castors. Si le club local a réussi à vaincre l'équipe téréssienne, il l'aura chèrement mérité au prix de mille sacrifices. Le gros Arthur Lessard était tellement assuré de la victoire dimanche dernier qu'il a donné la permission au gérant de l'aréna de Ste-Thérèse de louer l'aréna pour mardi de cette semaine date à laquelle la septième joute de la série devait être disputée. C'est pourtant le contraire qui s'est produit; les Alouettes l'ont emporté de justesse au compte de 5 à 1 pour ainsi égaliser les chances et nécessiter une septième joute. Comme l'aréna de Ste-Thérèse est loué pour mardi, le club local doit se plier encore une fois aux exigences du gros Lessard et jouer cette partie mercredi soir seulement. Il ne sert à rien aux dirigeants du club local de faire appel au président de la ligue pour que le Ste-Thérèse respecte les dates qui ont été fixées avant d'entreprendre les séries éliminatoires, puisque personne ne changera la décision du gros Arthur Lessard qui est très pesant auprès du président Alphonse Thérien en plus d'avoir un accès facile auprès de la Q.A.H.A. dont la tête dirigeante est nul autre que Frank Dillio. Le SHOW MAN du club Ste-Thérèse a donc tout à sa disposition pour disposer des Alouettes. Au hockey ou au Baseball c'est toujours le même petit jeu qui se répète à Ste-Thérèse quand il s'agit de s'assurer les honneurs d'une classique importante.

RENAUD ET CAMPEAU ASSURENT UNE BELLE VICTOIRE AUX ALOUETTES

Le club de hockey St-Jérôme a remporté une éclatante victoire de 5 à 1 dimanche soir dernier devant plus de 2,000 personnes pour ainsi égaliser les chances dans cette série de 4 de 7. Ce n'est pas avec une équipe de 8 joueurs que Ste-Thérèse a perdu mais cette fois avec une équipe au complet. Arthur Lessard aurait aimé à voir une tempête de neige au lieu de la pluie ce qui lui aurait permis d'endormir les fervents du hockey avec un autre grave accident comme ce fut le cas quelques jours auparavant. Le Progrès de Terrebonne publiait la semaine dernière un article fort intéressant en ce qui regarde la joute que les Castors ont disputé avec seulement 8 joueurs sur l'alignement. On donnait la version de l'instructeur des Castors pour rassurer les amateurs de hockey de Ste-Thérèse pour cette défaite. Pour revenir à la brillante victoire de dimanche soir dernier, soulignons que Jean-Guy Renaud a réussi le truc du chapeau en comptant trois points dans le dernier engagement pour permettre à son club de prendre une avance confortable de 4 à 1. Marc Campeau a brillé en obtenant trois assists sur les trois points comptés par son coéquipier de ligne. La joute a été spectaculaire et nous avons été témoins de plusieurs petites scènes de la part des spectateurs. Les Castors ont été reçus de la même manière que notre équipe quand elle évolue à l'Aréna du Séminaire. Un spectateur a été chassé de l'amphithéâtre de la rue Melançon pour avoir lancé une bouteille sur la patinoire. Le gérant M. Camille Lacasse n'a pas hésité de renvoyer ce spectateur trop partisan qui n'a pas réalisé le danger que comportait ce geste à la vue de tous les joueurs sur la patinoire. Si la chose s'était produite à Ste-Thérèse, on aurait pris la chose comme telle tandis qu'ici à St-Jérôme on s'efforce pour maintenir le bon ordre. Madame Lauzon a aussi fait des siennes en employant un langage vulgaire à l'adresse de certains amateurs de hockey. Faut croire qu'elle a perdu quelques \$\$\$ dimanche dernier. Les frères Labelle que l'on croyait à l'hôpital après l'horrible accident de mardi de la semaine dernière ont semblé être complètement rétabli de leurs blessures lorsqu'après la partie ils ont sauté sur la glace pour s'en prendre à un employé préposé à l'entretien de la patinoire. On ne s'est pas gêné pour laisser partir des bonnes giffes à la figure du jeune Bilodeau. Et je pourrais en écrire très long encore sur les incidents de cette partie. Tout ce qui compte pour nous c'est que l'équipe jérômiennne en dépit de tout ce qu'on a pu faire pour ébranler nos porte-couleurs; les hommes d'Yves Nadon ont poussé la série semi-finale jusqu'à la limite des partisans et si les Castors l'emportent, les partisans de cette équipe ne pourront pas aller crier sur les toits que les Alouettes ont été une proie facile pour les Castors.

JOLIETTE AURA UN CLUB DE BASEBALL DANS LA LIGUE DU NORD SI...

On a commencé à Joliette à penser à la prochaine saison de baseball et dernièrement on lançait dans cette ville une grande souscription dans le but de connaître si les amateurs de baseball de Joliette désiraient avoir une autre équipe cette année dans le circuit Alfred Charrier. On sollicite présentement une souscription de \$100.00 dollars à chaque personne que l'on va voir et l'on estime que si les marchands et les hommes d'affaires répondent à l'appel, les organisateurs seront assurés en retour de donner une autre puissante équipe de baseball à la ville de Joliette. Le résultat de cette souscription sera connu au cours de la semaine prochaine.

LE CLUB MOLSON'S FAIT JOUTE NULLE AVEC LES EMPLOYES DE L'ARENA

Vendredi soir dernier avait lieu à l'Aréna de St-Jérôme une rencontre entre les employés de la brasserie Molson's et les employés de l'aréna. Les deux clubs ont fait partie nulle au compte de 8 à 8. Près de 500 personnes ont assisté à cette rencontre qui groupait plusieurs figures très connues de la population. Le club Molson's avait sur son alignement les trois frères Foisy. Chartrand, Jacques Prud'homme et dans la cage nous avons remarqué le gros E. Godmer. Pour le club de l'aréna nous avons remarqué Gustave Legault F. Barrette, Arthur Desjardins, Hector Sauvé et dans les filets le jeune Corbeil. Entre les périodes il y a eu des numéros surprises ainsi la jeune et brillante patineuse de fantasia Katherine McCormick qui n'est âgée que de 9 ans a donné un bel exhibit de son savoir faire et elle fut copieusement applaudie par la foule.

Après la joute il y a eu une réception au chalet Parent qui groupait près de 125 personnes. Il y a eu chant, musique et danse et chacun gardera un bon souvenir de cette soirée.

Le grand responsable de toute cette organisation est nul autre que notre bon ami Hector Sauvé qui n'a rien négligé pour faire de cette partie de hockey un succès éclatant.

M. Sauvé désire remercier M. Lucien Parent et M. Lucien A. Foisy, représentant de la brasserie Molson's ainsi que tous ceux qui de loin ou de près ont contribué au succès de cette soirée.

AVANT D'ACHETER VOTRE 1954

Voyez la beauté de la PLYMOUTH

CHIEZ

BELAIR AUTO LTEE

Dow
couronne tout

LA "surface adoucie" DU WHITE SWAN

en fait le papier de toilette par excellence ...plus doux...plus souple...plus absorbant

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

"CLIMATISÉE"

